



RASSEMBLEMENT, AUJOURD'HUI, À L'HÔPITAL MUSTAPHA-BACHA

■ OULD ABBÈS FACE À LA GROGNE DES SYNDICATS

Lire en page 4



DIVERGENCES ENTRE LES PARTIS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

■ La CNCD vole en éclats

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1201 Mercredi 23 février 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAN 2011 ALGÉRIE 1-TUNISIE 1 (TAB 3-4)

L'aventure des A' s'arrête en demi-finale

Lire en page 24



Levée de l'Etat d'urgence, création d'emplois, lutte antiterroriste...

DES MESURES SALUTAIRES

Lire en page 5



PH/APS



ALORS QUE LA LIBYE RESTE COUPÉE DU MONDE

■ Qui arrêtera Kadhafi ?

Lire en page 3



SUR UN TOTAL DE PRÈS DE 8.000

■ 250 ressortissants algériens établis en Libye rapatriés

Lire en page 4

Repères

2 milliards d'euros est le montant de l'accord de coopération signé à Alger entre l'Institut technique d'élevage (ITE) et le groupe français "Bretagne international" pour développer la filière lait en Algérie.

153.300

ha d'assiettes foncières seront disponibles à l'horizon 2014 destinés à accueillir les projets futurs d'urbanisme, selon le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Noureddine

5.000

nouvelles cartes magnétiques ont été distribuées en 2010 aux détenteurs de comptes courants postaux (CCP) de la wilaya d'Oran.

AIR ALGÉRIE EN ALERTE MAXIMALE



La compagnie aérienne Air Algérie vient de mobiliser des avions gros porteurs pour permettre de rapatrier les Algériens établis en Libye, avons-nous appris, hier, de source sûre. Une tâche qui, avance-t-on, pourrait être un peu plus compliquée que lors des événements en Egypte ou encore en Tunisie dans la mesure où des milliers d'étrangers attendent à l'aéroport de Tripoli pour pouvoir quitter le pays après avoir reçu le « visa de sortie ». Une mesure qui n'existe qu'en Libye.

Le flagrant délit en vogue

Le numéro vert 10.55, mis au service du citoyen, par la Gendarmerie nationale, pour la prise en charge en temps réel de ses préoccupations légitimes de sécurité, a permis, outre la sécurisation des citoyens, d'interpeller des voleurs, criminels, dealers et autres en « un temps record ». « C'est une bonne chose que les gens dénoncent (...) c'est un avantage car les criminels sont interpellés en flagrant délit », a indiqué le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de communication de la GN. Il cite l'exemple d'une tentative de vol qui s'est déroulée dans le complexe touristique de Zéralda où un couple se promenait avant qu'il ne soit interpellé par un agresseur cagoulé. Un pêcheur, assis sur un rocher, a à la hâte appelé par son mobile les gendarmes au numéro vert, qui effectuaient une patrouille dans les parages et ont ainsi interpellé l'agresseur en flagrant délit. C'est dire que, outre la vigilance des éléments de la GN, la collaboration des citoyens et leurs dénonciations restent incontestablement la pièce maîtresse du puzzle.



Le voleur aux bonnes actions

Interpellé en flagrant délit dérobant un magasin à Zéralda, le voleur n'avait d'autre prétexte que de prétendre qu'il a trouvé le commerce ouvert et y est entré pour se rassurer que « tout va bien ». Pour ce qui est des sacs contenant la marchandise, posés près de lui, le pillard a voulu faire croire que « j'ai arrangé la marchandise (...) je ne veux qu'aider le propriétaire du magasin ». Apparemment le voleur bienfaisant existe en Algérie !!



Dixit



Jean-Pierre Raffarin

« Je me réjouis de la détermination commune entre l'Algérie et la France à faire de l'emploi la priorité de nos économies (...) j'ai fait avec le Président Bouteflika un tour d'horizon des projets de coopération que les deux pays souhaitent développer et je suis très heureux de voir le soutien du chef de l'Etat à ces dossiers économiques et sociaux tournés vers la première des attentes de l'opinion publique qui est l'emploi. »

L'optimisme de la FAO



Les perspectives des cultures céréalières pour 2011 en Algérie sont "généralement favorables" en raison des pluies suffisantes jusqu'à présent, estime l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans son rapport de synthèse par pays de février 2011. "Les semis des céréales d'hiver pour la récolte de juin 2011 sont presque terminés", souligne le rapport, relevant que "les précipitations ont été généralement suffisantes depuis le début de la saison de croissance en octobre (dernier), en permettant un développement végétatif satisfaisant dans les principales zones de production". La FAO ajoute que 120.000 tonnes de semences améliorées ont été vendues aux producteurs à des prix subventionnés fin décembre, soit 20% de plus que la quantité distribuée au cours de la même période de l'année précédente.

Il a 39 femmes et 94 enfants



A Mizoram, dans le nord-est de l'Inde, Ziona Chana a la famille la plus grande du monde. En effet, cet homme ne compte pas moins de 39 femmes et 94 enfants ! Cet Indien est le gourou de la secte Chana qui compte 4 000 fidèles, et qui accepte la polygamie. Cela permet de comprendre le fait qu'il ait autant de pouvoir sur les femmes. Au total, ils sont 180 à vivre sous le même toit. Pourtant, Ziona Chana, âgé de 66 ans, ne tient pas à s'arrêter en si bon chemin. Il continue de chercher d'autres femmes qui seraient prêtes à se marier avec lui: "Aujourd'hui encore, je suis prêt à agrandir ma famille et je veux saisir chaque occasion de me marier", ajoute-t-il. "J'ai tellement de gens dont je dois prendre soin et m'occuper que je m'estime chanceux", confie-t-il au Daily Mail. Son record fut de se marier dix fois dans une même année. Un immeuble de 4 étages contenant une centaine de pièces est aujourd'hui réservé à la famille de Ziona Chana qui a besoin de 100 kilos de riz environ, 30 poulets et 60 kilos de patates par jour pour nourrir tous les membres.

ALORS QUE LA LIBYE RESTE COUPÉE DU MONDE

Qui arrêtera Kadhafi ?

Il était très difficile dans la journée d'avoir des informations sur le développement de la situation en Libye en proie depuis mardi dernier à des manifestations populaires, violemment réprimées, demandant le départ de Mouammar Kadhafi au pouvoir depuis plus de 42 ans.
PAR SADEK BELHOCINE

La capitale, Tripoli, les villes de Benghazi, d'où est partie la contestation, El Beïda et d'autres contrées de moindre importance ont vécu une journée de lundi très mouvementée. Des morts par centaines et autant de blessés dans des heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre appuyées par une «légion étrangère», essentiellement composée d'Africains noirs, selon des correspondants de presse et des témoins habitant la région. Des informations souvent contradictoires circulent sur la situation au pays du Roi des Rois d'Afrique.

La Télévision officielle libyenne, elle, a démenti des informations sur des «massacres» contre les manifestants anti-régime. «Ils disent qu'il y a des massacres dans plusieurs villes, villages et quartiers en Libye. Nous devons lutter contre ces rumeurs et mensonges qui font partie d'une guerre psychologique», est-il écrit sur un bandeau rouge qui passe sur la chaîne Al-Jamahiriya. Il semble que le calme soit revenu à Benghazi, épicentre de la révolte après une nuit et une journée de sanglantes répressions dirigées contre les manifestants anti-Kadhafi. Selon certaines sources, «Il n'y a plus d'affrontements depuis lundi soir. Hier après-midi, des habitants armés de gourdins tenaient des barrages et filtraient les entrées de deux quartiers de Tripoli (Fachloun et Tajoura), selon des témoins cités par une agence de presse. L'armée et les manifestants



Kadhafi, le livre vert entre les mains, persiste dans sa logique suicidaire.

ont fait tomber la Katiba Fadil Bouaamar, la caserne de la garde présidentielle», explique par téléphone un habitant de la ville. Il fait état d'un bilan ne pouvant être confirmé de 160 habitants tués. Une autre habitante, affirme que "J'ai vu de mes propres yeux des personnes armées qui descendent des ambulances et qui tirent sur la foule". Elle évoque un chiffre de 700 blessés dans les hôpitaux. Pour la capitale, Tripoli la situation est toujours aussi confuse. La présidente de la Fédération internationale des Ligues de droits de l'Homme (FIDH) Souhayr Belhassen indique avoir reçu des informations en ce sens ce matin de la Ligue libyenne des droits de l'Homme. «Les milices, les forces de sécurité fidèles à Kadhafi sévissent de façon terrible, cassent les portes, pillent», a-t-elle indiqué. «Il est impossible de retirer les corps dans les rues, on se fait tirer dessus».

Des habitants joints par une agence de presse, ont en revanche indiqué que la situation était calme dans plusieurs quartiers de la capitale, dont Tajoura. D'après Souhayr

Belhassen, présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), «les gardes prétoriennes, la milice, les forces de sécurité et les mercenaires de Kadhafi sont concentrés à Tripoli. Des raids aériens et des attaques à l'arme lourde continuent à être lancés sur la capitale ainsi que les routes qui y convergent, dans un rayon de 200 kilomètres». Un autre témoin indique que le centre de Tripoli serait bouclé par les forces fidèles au régime qui veulent montrer qu'il n'y a pas eu de massacre. Un autre affirme que deux unités de l'armée ont pris faits et cause pour les manifestants : ce seraient celles qui ont permis l'arrivée de Kadhafi au pouvoir en 1969. Conséquence de la participation des mercenaires africains qui ont opéré en Libye pour réprimer les manifestations antigouvernementales : des militaires libyens se sont rangés du côté de l'opposition, a déclaré hier l'ancien ambassadeur de Libye en Inde.

D'autres sources ont évoqué plusieurs

défections au sein de l'état-major, à l'image du cas très médiatisé des pilotes qui ont rallié Malte. Dans plusieurs villes de l'Est, l'armée a abandonné le terrain. Les violences de ces derniers jours en Libye sont l'œuvre de bandes de jeunes délinquants manipulés par des forces étrangères, notamment Al Qaïda, a déclaré hier le ministère libyen de la Défense dans un communiqué diffusé par la Télévision publique libyenne. Côté bilan, selon la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), la répression des manifestations d'opposition au régime de Kadhafi a fait entre 300 et 400 victimes. L'armée égyptienne, pour sa part a renforcé sa présence à la frontière avec la Libye pour assurer notamment le retour de ses ressortissants égyptiens fuyant le pays, a indiqué une source sécuritaire au Caire. Le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmad Aboul Ghei a déclaré, lui, que les pistes de l'aéroport de Benghazi, la deuxième ville du pays à 1.000 kilomètres à l'Est de Tripoli, ont été bombardées, rendant impossible l'atterrissage d'avions de la compagnie Egypte Air prévus pour rapatrier des Egyptiens.

La pression s'accroît sur Kadhafi

La Ligue arabe devait tenir une réunion d'urgence dans l'après-midi d'hier, sur la Libye tandis que l'influent théologien qatari d'origine égyptienne cheikh Youssef Al-Qaradaoui a émis lundi une fetwa appelant, sur une chaîne arabe, l'armée libyenne à assassiner Mouammar Kadhafi, pour «en débarrasser la Libye». Il a également demandé à l'armée libyenne de «ne pas obéir à celui qui lui ordonne de frapper son propre peuple» et a appelé les ambassadeurs libyens à se dissocier du régime. Le Conseil de sécurité de l'Onu devait tenir une réunion hier aussi pour examiner la crise en Libye, qui suscite l'inquiétude croissante des pays occidentaux. En tout état de cause, la pression semble s'accroître sur Mouammar Kadhafi. S. B.

AFFIRMANT ÊTRE UN RÉVOLUTIONNAIRE

«Le guide suprême» ordonne à l'armée de rétablir l'ordre

Le président libyen a parlé hier. Dans un discours retransmis par la TV d'Etat libyenne, il a fait part de son intention de rester au pouvoir. « Je suis un révolutionnaire, je suis un Bédouin, je ne peux pas laisser la terre de mes ancêtres. Je vais mourir en martyr. Mouammar Kadhafi n'est pas un président et n'est pas un être normal contre qui on peut mener des manifestations. La révolution est un sacrifice à vie jusqu'à la fin. C'est nous qui avons créé ce pays. Ceux qui sont vendus nous ne pouvons pas l'accepter. Que Dieu les maudisse.", a-t-il déclaré en adressant de sévères critiques à certains médias arabes et à la jeunesse libyenne.

Le chef de la Révolution libyenne affirme sa volonté de « reprendre le pouvoir sur le terrain" et critique «ceux qui sont vendus» appelant à l'union de toutes les tribus de l'ouest jusqu'à Feyzan. Il rappelle certains faits d'arme de la Libye : "Nous avons défié les Etats-Unis, toutes les puissances nucléaires dans le monde. Nous avons vaincu tout le monde. L'Italie a reconnu le chef des martyrs. Nous avons fait face à tout le monde, même à l'OTAN, nous n'avons jamais capitulé.

Et il estime que les manifestants sont « des jeunes qui ont entre 16 et 18 ans. Ils sont en train d'imiter ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte et qui sont dirigés par une minorité malade qui se cache dans les villes et qui donne de l'argent à ces jeunes pour les

pousser à commettre de tels actes". Il relève que «ceux qui ont été tués sont de la police, de l'armée, mais ceux qui sont en train de les manipuler ne sont pas en Libye" et affirme qu'il est du côté du peuple libyen et ajoute sur un ton menaçant : "Nous n'avons pas encore utilisé la force. On le fera s'il le faut". Faisant savoir que « si j'étais président, j'aurais démissionné. Mais je n'ai pas de titre, je n'ai que moi-même et mon fusil." » Il fait savoir sa capacité de répondre aux défis « Moi je suis quelqu'un qui arrive à faire face", appelant ses partisans à combattre les fauteurs de troubles. « Sortez de vos maisons, attaquez-les là où ils se trouvent" a-t-il dit, faisant porter la responsabilité des événements à un islamiste.

«C'est un barbu qui fait ça, qui se présente comme un calife". Il agite la menace d'une intervention étrangère. « Vous voulez que les Etats-Unis vous occupent comme ils l'ont fait en Afghanistan ?" Toujours aussi menaçant, le colonel Kadhafi agite la menace d'employer la force.

«Quand on aura besoin d'utiliser la force, j'en donnerai l'ordre," et prévient que « tout cela va mener à une guerre civile". Il estime que "tous ceux qui sont derrière une guerre civile doivent être condamnés à mort, ainsi que ceux qui touchent à l'indépendance du pays ».

S. B.

Sous la Plume

Informations sous embargo

PAR SORAYA HAKIM

Un génocide se «profile» en Libye à huis clos. Les quelques images tremblantes et floues où l'on entrevoit les manifestants courir dans tous les sens, des carcasses de voitures en flammes sont des vidéos amateurs tournées à Tripoli. Les informations sur la révolte libyenne qui parviennent sur les chaînes satellitaires sont rapportées via des sources disparates qu'il est parfois difficile de recouper, la presse internationale étant interdite par le régime du colonel Kadhafi. Comme les médias privés sont également interdits dans ce pays, pour informer les citoyens libyens s'improvisent en journalistes. De même qu'il est difficile pour un Libyen

« Les informations sur la révolte libyenne qui parviennent sur les chaînes satellitaires sont rapportées via des sources disparates qu'il est parfois difficile de recouper, la presse internationale étant interdite par le régime du colonel Kadhafi. »

d'exercer le métier de journaliste. D'innombrables vidéos amateurs tournées ci et là sont reprises sur des sites internet. Seule petite lucarne sur l'information : il a été permis d'ouvrir à Tripoli un bureau de l'agence France Presse cela depuis 2008. Mais pour les journalistes nationaux ou étrangers cela reste une sinécure car ils doivent prendre des précautions extrêmes pour raisons de sécurité car n'étant pas à l'abri de mauvais coups du régime

libyen. Cependant, Reporters sans Frontières n'a pas cessé de dénoncer les campagnes de répression qui s'abattent sur quelques médias qui osent critiquer les dérives du système car en Libye il est extrêmement dangereux de dénigrer le «Guide» et son clan tribal. L'organisation a exhorté les autorités libyennes à mettre un terme au harcèlement des journalistes et à débloquent les

sites internet indépendants depuis plus d'un mois. Malgré cela, le régime continue de harceler et d'emprisonner les journalistes. Autre grande muette, la Fédération internationale des journalistes, qui depuis le début de cette révolte sanglante ne s'est pas manifestée au sujet du sort des

médias qui sont suspendus ni des journalistes licenciés ni sur le brouillage par les services secrets libyens d'une chaîne satellitaire. Une Fédération qui est déconnectée de l'information. Reste le courage de ces Libyens qui bravent les interdits et témoignent de ce qui se passe chez eux, mais qu'il faut prendre avec des pincettes pour ne pas tomber dans le piège de la rumeur et des informations contradictoires, en un mot faire dans la désinformation. S. H.

FACE AUX ÉVÉNEMENTS EN LIBYE

L'Algérie exprime sa préoccupation

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a exprimé lundi dans un entretien accordé à la chaîne TV France 24 la préoccupation de l'Algérie face aux événements qui se déroulent en Libye.

Le chef de la diplomatie algérienne a notamment souhaité que les "mouvements de protestation" en Libye "soient entendus et que s'instaure un dialogue entre les frères libyens pour qu'ils puissent transcender cette période difficile pour eux". "C'est tout le bien que nous leur souhaitons avec la solidarité qui est celle d'un pays (Algérie), dont ils savent qu'il est passé par ce genre de sacrifices, ce genre d'épreuves", a-t-il ajouté.

M. Medelci a souligné, dans ce contexte, que ces épreuves sont aujourd'hui, au niveau du peuple algérien, "intérieurisées" et constituent une expérience, "certainement unique", qui permet aux Algériens de voir les évolutions dans la région avec "sagesse et perspicacité".

En réponse à une question sur les "tentatives de manifestations" en Algérie, et du "scénario à la tunisienne ou à l'égyptienne" que certains ont prédit, le ministre des AE a appelé les médias à "plus de retenue" et de "perspicacité" dans leur analyse. "Nous sommes prêts à recevoir tous les médias qui souhaitent venir en Algérie pour constater, avec eux, que nous n'avons pas réglé tous les problèmes (...), mais que depuis une dizaine d'années nous ne cessons (...) de nous améliorer sur tous les plans (sécurité, libertés, économie, social, culturel...)", a-t-il souligné.

APS

250 ressortissants algériens établis en Libye, sur un total de près de 8.000, ont été rapatriés mardi matin, suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays. Dans une déclaration à la presse, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M.Halim Benatallah, a indiqué, rapporte l'APS, que les vols spéciaux se poursuivront pour rapatrier "en urgence" tous les ressortissants algériens désireux de rentrer au pays.

PAR INES AMROUDE

M. Benatallah a déploré la mort d'un Algérien suite aux "actes de violence", ajoutant que des Algériens ont été victimes aussi d'attaques de bandes armées, selon des témoignages recueillis auprès des ressortissants rapatriés. S'agissant de la situation des Algériens qui se trouvent toujours en Libye, le secrétaire d'Etat l'a qualifiée de "difficile" en raison de l'absence de sécurité et de la dégradation de la situation, notamment pour les membres de la communauté résidant en dehors de la capitale (Tripoli) et qui n'ont pas pu se rendre à l'ambassade ou au consulat. M. Benatallah a indiqué, dans ce cadre, que l'ambassadeur d'Algérie à Tripoli et le consul général sont en contact permanent avec les membres de la communauté nationale et veillent au bon déroulement de l'opération de délivrance des passeports et documents de voyage nécessaires. Il a ajouté qu'un grand nombre d'Algériens se trouvent actuellement à l'ambassade et au consulat, en attendant que leurs passeports soient prêts, rassurant que le nombre de passeports est "suffisant". "A

SUR UN TOTAL DE PRÈS DE 8.000

250 ressortissants algériens établis en Libye rapatriés



situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles", a-t-il dit. Concernant les mesures destinées à prendre en charge les ressortissants rapatriés désireux de travailler, M. Benatallah a souligné que «ces derniers bénéficieront de facilitations pour contracter des crédits pour la création de micro-entreprises», les appelant à déposer les dossiers au niveau de leur wilaya de résidence. Pour ce qui est des demandes de logements exprimées par de nombreux ressortissants algériens qui ont insisté sur l'importance de trouver une solution à ce problème, le ministre a indiqué que cette question, qui ne relève pas de ses prérogatives, ne peut être résolue dans l'im-

médiat. Pour sa part, la représentante du ministre de la Solidarité nationale, directrice de l'action sociale à la wilaya d'Alger, Mme Belmiloud Radia, a affirmé que le ministre a donné des instructions "claires" pour aider et prendre en charge les ressortissants rapatriés de Libye, concernant notamment leur retour dans leur wilaya d'origine. Mme Belmiloud a appelé les personnes concernées à prendre attache avec les directions de l'action sociale pour y déposer leurs dossiers de crédit pour la création de micro-entreprises dans leurs wilayas, qui seront destinataires d'une liste nominative des personnes rapatriées en vue de faciliter l'opération. I. A.

Le ministère des Affaires étrangères en contact permanent avec l'ambassade et consulats algériens en Libye

Les services du ministère des Affaires étrangères sont en contact permanent avec l'ambassade d'Algérie à Tripoli, le consulat général d'Algérie à Tripoli et le consulat d'Algérie à Sebha pour s'enquérir de la situation des ressortissants algériens établis en Libye, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. Une cellule de suivi a été mise en place par le ministère des Affaires étrangères joignable aux numéros d'appel suivants : 021 50 43 94- 021 50 43 79 de 08H00 à 20H00 021 50 43 58 de

20h00 à 08h00. Par ailleurs, les services diplomatiques et consulaires algériens en Libye ont mis en place également, à leur niveau, des cellules de suivi pour répondre aux attentes des ressortissants algériens dans ce pays, a-t-on ajouté de même source.

Des mesures appropriées ont été prises pour faciliter le retour au pays des nationaux qui en feraient la demande, a encore indiqué le ministère des Affaires étrangères.

CONDAMNATIONS ET PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le qatar premier pays arabe à réagir

Le petit royaume du Golfe condamne le recours "à l'aviation et aux armes à feu contre les civils" ainsi que "le silence de la communauté internationale".

L'OCI dénonce

L'Organisation de la conférence islamique dénonce "une catastrophe humaine contraire aux valeurs de l'Islam et de l'humanité" et fait état d'un "nombre considérable de morts et de blessés", dans un communiqué publié à Jeddah.

Le secrétaire général de l'OCI, Ekemeleddin Ihsanoglu, a exprimé sa "condamnation ferme de l'usage de la force excessive contre des civils".

"Ce qui se passe comme répression et intimidation est en fait une catastrophe humaine contraire aux valeurs de l'islam et de l'humanité".

Hillary Clinton condamne

"Nous nous associons à la communauté internationale pour condamner fermement la violence en Libye", a indiqué la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, dans un communiqué. "Il est temps maintenant de mettre un terme à ce bain de sang inacceptable."

Le gouvernement libyen a la responsabilité de respecter les droits universels de son peuple, dont la liberté d'expression et le droit de rassemblement, a-t-elle ajouté.

Recep Tayyip Erdogan : «Ne pas ignorer les demandes populaires»

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan demande à la Libye de ne pas commettre «l'erreur» d'ignorer les demandes populaires. «Les interventions brutales contre ceux qui expriment des demandes démocratiques ne feront qu'accélérer la spirale de la violence», a-t-il ajouté, dans un discours retransmis à la télévision.

La Chine préoccupée

La Chine a fait part de sa préoccupation concernant les troubles en Libye, mais, contrairement à d'autres pays, elle n'est pas allée jusqu'à condamner la répression sanglante exercée par le régime du colonel Mouammar Kadhafi. «La Chine est extrêmement préoccupée par ce qui se passe en Libye et espère que la Libye retrouvera rapidement la stabilité sociale et une situation normale», a indiqué hier le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Ma Zhaoxu.

La France condamne

Le président français Nicolas Sarkozy a condamné lundi "l'usage inacceptable de la force" en Libye contre des opposants qui "n'exercent que leur droit fondamental à manifester et à s'exprimer librement". Dans un communiqué, il appelle à l'arrêt immédiat des violences et à une solution politique "afin de répondre à l'aspiration du

peuple libyen à la démocratie et à la liberté". La France compte en temps normal 750 ressortissants en Libye. Ils ne sont plus actuellement que 500 à 550, selon les estimations du ministère des Affaires étrangères

L'alarmisme de Medvedev

Pour le président russe Dmitri Medvedev, certains pays arabes risquent de "se désintégrer en petits morceaux" et les troubles d'y amener des "fanatiques" au pouvoir.

Enquête internationale

La Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Navi Pillay a exigé hier l'ouverture d'une «enquête internationale indépendante» sur les violences en Libye et demandé l'«arrêt immédiat des graves violations des droits de l'Homme commises par les autorités libyennes». «La brutalité avec laquelle les autorités libyennes et leurs mercenaires tiraient à balles réelles sur des manifestants pacifiques est inadmissible» a indiqué Mme Pillay dans un communiqué. «La communauté internationale doit être unie dans la condamnation de tels actes et doit prendre des engagements sans équivoque pour s'assurer que justice sera faite pour les milliers de victimes de la répression», a-t-elle ajouté, avertissant les autorités libyennes que «les attaques systématiques contre la population civile pourraient être assimilées à des crimes contre l'humanité».

S. B.

RASSEMBLEMENT, AUJOURD’HUI, À L’HÔPITAL MUSTAPHA-BACHA

Ould Abbès face à la grogne des syndicats

Le ministre de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière traverse certainement la période la plus difficile depuis qu’il a été nommé, au mois de mai dernier, à la tête de ce département.

PAR KAMAL HAMED

Djamel Ould Abbès fait face en effet à une fronde sans précédent de l’ensemble des syndicats du secteur qui n’hésitent pas à décrier sa gestion. Pour preuve, pas moins de six syndicats, représentant les différentes catégories des personnels de la santé, tiendront aujourd’hui un rassemblement à l’hôpital Mustapha-Bacha. Ces syndicats, à savoir le Syndicat des praticiens de la santé (SNPSP), le Syndicat des praticiens spécialistes (SNPSSP).

Le Syndicat national des professeurs et docents en sciences médicales (SNDPSM), celui des maîtres-assistants (SNMASM), le Syndicat des paramédicaux (SAP) ainsi que le Conseil de l’ordre des médecins, dénoncent

«l’opacité caractérisant la démarche du ministère de la Santé concernant la concertation léniifiée autour du projet de la nouvelle loi sanitaire, de la politique de la santé et de la réforme hospitalière et qui n’obéit pas aux règles universellement adoptées en la matière» note le communiqué de ces syndicats. Ainsi donc c’est ce projet de loi-cadre sur la santé qui est à l’origine



de cette montée au créneau qui est en soi une première puisque jamais par le passé les syndicats du secteur n’ont entrepris une action commune. Ces syndicats dénoncent le fait que le ministre de la Santé fasse cavalier seul contrairement aux discours en ne les associant pas aux discussions relatives à l’élaboration de ce projet de loi. D’ailleurs ces syndicats, qui estiment nécessaire leur participation en tant que partenaire de la tutelle, ont quitté les travaux des assises nationales de la santé tenues récemment à cause justement de leur marginalisation. Bien sûr Djamel Ould Abbès s’en défend en estimant, de son côté, qu’il n’a jamais fermé la porte à la concertation avec ses partenaires.

Il a ainsi déclaré, avant-hier lors d’une rencontre avec les cadres de son secteur, que les recommandations des conférences régionales constitueront le fondement de la nouvelle loi, plusieurs cadres du secteur avaient participé à

ces rencontres pour être à l’écoute des préoccupations des partenaires de ce secteur et recenser leurs besoins socio-professionnels, le but étant de dégager une politique nationale globale et constructive en matière de santé .Il a de même annoncé que le projet de loi sur la santé sera fin prêt en mars prochain. Les syndicats, qui parlent d’*une fuite en avant du ministère*» réfutent les déclarations de Ould Abbès et persistent à dire qu’ils ont été marginalisés et qu’il n’y a eu aucune concertation digne de ce nom. Pour eux c’est cette politique *«du fait accompli»*

qu’ils dénoncent en prenant à témoin l’opinion publique nationale. Par conséquent ils réitérent *«leur position de principe de boycotter la démarche de l’administration de tutelle»* tout en appelant *«à l’ouverture d’un véritable débat autour d’un projet de loi fondamental»*.

Djamal Ould Abbès, qui fait déjà face à la grogne des paramédicaux qui sont en grève depuis le 8 février passé, doit ainsi répondre rapidement aux préoccupations avancées par l’ensemble de syndicats du secteur pour éteindre ce nouveau foyer de tension et ce pour éviter d’envenimer davantage la situation. Rappelons que la loi 85/05 sur la santé, qui date de l’année 1986, *«ne répond plus aux exigences du secteur en termes de déontologie de la profession, du nombre croissant de médecins, de la recherche scientifique ou de la Carte sanitaire»* reconnaît le ministre de la Santé.

K. H.

FACE AU SILENCE DE LA TUTELLE

Les greffiers de justice ne décolèrent pas

PAR CHAFIKA KAHLAL

Un autre rassemblement a été, hier encore, organisé par les greffiers de justice devant de nombreux tribunaux de la capitale et à travers de nombreuses wilayas du pays. Ainsi ils se sont regroupés notamment devant la cour d’Alger pour dénoncer *«l’injustice de la justice»*, mais aussi le silence total de la tutelle, qui n’a, selon les protestataires *«jusqu’à présent, pris aucune mesure pour calmer les esprits, ni permis la communication pour écouter les revendications de ces milliers de greffiers entrés en grève à travers l’ensemble du territoire national depuis maintenant une semaine»* et ce malgré le boycott de toutes les audiences par les avocats depuis maintenant trois jours dans le but de soutenir leurs collègues greffiers mais aussi dénoncer *«l’illégalité des audiences tenues sans greffiers»* lesquels ont été remplacés depuis lundi par des huissiers de justice. Ces fonctionnaires de la justice sont pourtant *«très importants pour la tenue de toute audience et sans eux le magistrat ne saura pas la gérer»*, nous expliquent les contestataires. De nombreuses revendications dont *«rendre aux greffiers leur dignité perdue dans les majestueux palais de justice»*, sont soulevées par les greffiers rassemblés devant le tribunal de Sidi M’hamed à Alger et qui se sont dirigés dans l’après-midi d’hier vers le ministère de la Justice. *«Nous sommes les plus lésés du secteur de la justice et la réforme décidée par le président de la République ne nous a guère touchée»*, nous diront des femmes greffières lesquelles dans leur majorité ont plus de 15 ans de service. *«Nous sommes sous- payées et mal traitées par tout le monde»*, nous diront-elles. *«On nous prend pour la propriété du magistrat qui peut faire de nous tout ce qu’il veut. Nous sommes humiliés chaque jour et nous n’avons aucun droit»*, n’ont cessé de

répéter les greffiers en colère. Il faut bien rappeler que l’ensemble du conseil de l’Ordre des avocats d’Alger comme de nombreuses autres wilayas a décidé de boycotter les compositions de magistrats et appelé les instances judiciaires à reporter toutes les affaires jusqu’à ce que *«les compositions de magistrats soient conformes à la loi»*, donc gérés par des greffiers, afin de préserver les droits des justiciables. Il faut noter aussi que les greffiers grévistes disent tenir à leur mouvement quoi qu’il arrive jusqu’à satisfaction totale de leurs revendications *«légitimes»*. Il est utile de rappeler que l’Ordre des avocats d’Alger a renouvelé encore hier, dans un communiqué, dont le *Midi Libre* détient une copie, son soutien total aux greffiers et le boycott indéterminé des audiences illégales gérées par des huissiers de justice qui ne devraient, selon maître Chenouf, *«pas assurer les audiences, vu qu’ils n’ont pas les mêmes prérogatives que les greffiers, eux qui*

n’ont pas fait de serment contrairement aux greffiers». *«L’article n°13 de la loi affirme l’illégitimité de cette mesure de remplacement des greffiers par des huissiers de justice parce que ces derniers bien qu’il aient la qualification de greffier n’ont en pas le statut ni les prérogatives»*, ajoutent des avocats approchés au tribunal d’Abane-Ramdane à Alger. *«On ne peut pas demander à un huissier de justice, qui doit notifier un jugement, de le rédiger lui-même (ce qui est la fonction d’un greffiers), c’est comme si on demandait à un policier qui a commis un vol de se faire arrêter»*, nous diront les greffiers. Cela et bien d’autres revendications sont toujours revendiqués devant les différents tribunaux du pays, entre autres un salaire décent, le paiement des heures supplémentaires, l’adoption du régime indemnitaire et la possibilité de prendre un congé annuel à n’importe quel moment de l’année.

C. K.

Les robes noires dans la confusion la plus totale

Suite à ce mouvement de protestation qui perdure dans les rangs des greffiers de justice voilà maintenant une semaine, les avocats, quant à eux se retrouvent dans la confusion la plus totale, attendu que les audiences pourtant boycottées par l’ensemble de l’Ordre des avocats d’Alger et de plusieurs autres wilayas à travers le pays, se tiennent tout de même malgré leurs *«illégalité»*. Les avocats -du moins ceux qui boycottent les audiences- ne prenant pas part à ses audiences *«illégales»*.

D’autre part, les avocats soulèvent un autre problème, à savoir l’annulation des pourvois en cassation vu que les greffiers qui sont censés les inscrire et organiser les audiences sont en grève. Mais cette annulation involontaire reste

toujours liée au délai de dépôt de ces appels, autrement dit *«ces recours ne seront pas acceptés par le tribunal après achèvement du délai de dépôt qui ne peut pas lui-même se faire en l’absence d’un greffier. Donc indirectement le jugement du juge sera incassable faute d’absence de recours lié initialement à l’absence du greffier»*, nous ont expliqué des avocats. Cela et plusieurs autres problèmes auxquels sont confrontés depuis une semaine maintenant les avocats lesquels ne peuvent malheureusement pas entamer aucune procédure judiciaire auprès d’un magistrat (nouvelles pièces témoin dans une affaire judiciaire, demande de report d’audience, etc.) en l’absence d’un greffier.

C. K.

SUITE AUX DIVERGENCES ENTRE LES PARTIS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

La CNCD vole en éclats

Lors d’une réunion tenue hier au siège de la maison des syndicats, de profondes divergences sont apparues au sein de la coordination nationale pour le changement et la démocratie qui s’est illustrée, ces derniers jours, par l’organisation de deux marches avortées à Alger. En effet, la coordination s’est divisée en deux camps, les partis politiques d’une part et les syndicats et des associations de la société civile de l’autre qui n’ont pu s’entendre sur la stratégie à adopter à l’avenir. Ainsi, le RCD, le Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD), le MDS, appuyés par Me Ali Yahia Abdenour, le président d’honneur de la ligue

algérienne de défense de droits de l’Homme (LADDH), ont décidé d’organiser une marche samedi prochain, mais à partir de la place des martyrs cette fois. L’autre camp, au sein duquel on trouve le SNAPAP, le CLA, le SATAF, SOS disparus ainsi que la LADDH, dont le président est Me Mustapha Bouchachi, n’adhère pas à cette initiative. Selon un membre du SNAPAP, *«la coordination de la société civile, qui poursuivra la lutte pacifique pour le changement, tiendra une réunion dimanche prochain en vue de décider de l’action à entreprendre à l’avenir»*.

K. H.

LES SMA INCULQUENT LA NOTION DU DIALOGUE SOCIAL

Les jeunes à la recherche d’écoute

Dans l’espoir que les SMA transmettent leurs doléances quant aux maux sociaux qui les rongent, aux autorités locales, des jeunes, voire même des personnes âgées, se sont rendus, hier, au Centre culturel d’El Madania où les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé leur troisième rencontre avec les jeunes de la localité intitulée « La jeunesse s’exprime et dialogue ».

Venus de plusieurs quartiers populeux à l’image de Diar El Mahçoul et Diar Echams, plusieurs citoyens ont, dans une salle archi comble, pris la parole et se sont ainsi manifestés par ce canal de communication consacré par les SMA pour ce faire. « Aujourd’hui, la parole n’est pas à moi mais elle est à vous (jeunes) », a déclaré Nourredine Benbraham, Commandant général de SMA.

Des associations, des femmes, et même des vieux ont pris part aux débats. « Nous sommes contre le favoritisme (...) nous lutterons contre ça par la communication », a souligné Benbraham. De leurs côtés, les participants à cette rencontre, notamment les jeunes, ont tous déclaré que « nous sommes contre la destruction de notre pays, mais nous voulons nos droits ».

Dans ce sens, il convient de noter que tous les jeunes ayant pris la parole devant le P/APC de leur commune ont fait savoir qu’ils ne veulent autre chose qu’un poste d’emploi durable et un logement digne de ce nom.

La lutte contre le chômage, l’éradication du problème du logement, la fin de la bureaucratie et surtout la justice étaient les principales revendications, rappelons-le, légitimes, de ces Algérois d’ailleurs comme pour tous les Algériens.

A cet effet, Benbraham a soutenu que « la participation citoyenne est l’outil pour contrôler tout dérapage ». En outre, des écoliers ont, outre les problèmes du quartier partagés, indiqué que les chauffages dans leurs établissements faisaient défaut. D’autres écoliers se sont même permis de se poser la question de savoir « pourquoi faire des études alors que des licenciés sont au chômage ».

Il faut dire que le débat était ouvert et sans prise de bec malgré que le P.APC ait été accusé à maintes reprises. Heureusement que ce dernier a fait preuve de patience et de sagesse.

Pour rappel, cette rencontre est la troisième campagne de sensibilisation organisée par les SMA après celle de Baraki et Reghaia, et elle aura lieu dans différentes wilayas du pays. Il est utile de noter que cette initiative vise entre autres à promouvoir le dialogue social au niveau local et à convaincre les jeunes de s’exprimer et dialoguer.

C’est dire que c’est une initiative qui, sans parler des décisions qui devront être prises par les autorités, dénoue « le complexe » et renforce et rebâtit les liens entre gouvernés et gouvernants.

Ahmed Bouaraba

LORS DE LA RÉUNION HIER, DU CONSEIL DES MINISTRES

La levée de l'état d'urgence confirmée

Comme attendu, le conseil des ministres a entériné la décision relative à la levée de l'état d'urgence.

PAR KAMAL HAMED

Une décision annoncée, pour rappel, lors de la précédente réunion du Conseil des ministres le 3 février dernier. En effet, au cours de sa réunion d'hier, tenue sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance abrogeant le décret législatif du 6 février 1993 portant prorogation de l'état d'urgence, institué par le décret présidentiel du 9 février 1992.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, rendu public hier, « *ce projet d'ordonnance entrera en vigueur dès sa publication imminente au Journal officiel* ». Aucune date n'a été avancée, mais tout indique que ce décret sera publié bien avant la fin du mois en cours. Par ailleurs, le Conseil des ministres a aussi examiné et adopté trois projets d'ordonnance et un projet de décret présidentiel concernant la levée de l'état d'urgence. Le président de la République a, comme promis, répondu donc favorablement aux sollicitations nombreuses demandant la levée de l'état d'urgence, émanant, notamment, de la part des partis politiques et de certaines asso-



ciations de défense des droits de l'Homme. Car pour eux, l'état d'urgence constitue un frein pour les libertés démocratiques. Rappelons que le décret instituant l'état d'urgence a été signé par feu Mohamed Boudiaf qui présidait alors le Haut conseil d'Etat. Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret présidentiel relatif à la mise en œuvre de l'engagement de l'ANP dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la subversion.

Selon le communiqué du Conseil des ministres « *ce texte confirme que la conduite et la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion sont prises en charge par l'état-major de l'ANP* ».

Un projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors des situations d'exception, a

été également adopté. « *Ce complément intègre au texte le recours aux unités et formations de l'ANP pour répondre à des impératifs de lutte contre le terrorisme et la subversion* » relève le communiqué. .

Le projet d'ordonnance et le projet de décret présidentiel, « *viennent substituer un fondement législatif et réglementaire nouveau à celui prévu dans le texte législatif de 1993 prorogeant l'état d'urgence* ».

Pour le Conseil des ministres « ces deux textes n'instaureront aucune situation nouvelle mais permettront par contre la poursuite de la participation de l'ANP à la lutte contre le terrorisme jusqu'à son terme ». **K.H.**

INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Améliorations des dispositifs en faveur des jeunes

Des améliorations en faveur des jeunes bénéficiant des dispositifs d'insertion dans le monde du travail ont été décidées par le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. À ce titre, les bénéficiaires du dispositif d'attente à l'insertion professionnelle (DAIP), ouvert aux diplômés universitaires, techniciens supérieurs et candidats à l'insertion professionnelle, verront la durée du contrat de placement passer d'une année à trois ans lorsque l'employeur est une administration, avec possibilité de renouvellement.

Le contrat d'insertion des diplômés de la formation professionnelle auprès des entreprises du secteur économique pour une durée de douze mois, est désormais renouvelable.

S'agissant du dispositif du contrat de travail aidé (CTA), les diplômés universitaires et les techniciens supérieurs, placés auprès d'un opérateur économique durant trois années, conserveront la même contribution publique à leur salaire de poste, alors que les sortants de l'éducation nationale et de la formation professionnelle bénéficieront, quant à eux, d'une période de placement de trois années au lieu de deux, avec suppression de la dégressivité sur la subvention publique versée à leur salaire de poste.

À cet égard, le président de la République a invité les opérateurs économiques qui accueillent des jeunes placés à travers des contrats publics fortement aidés, à leur accorder la priorité lors de recrutements effectifs par leur entreprise.

Il a indiqué, à ce propos, que le chômage des jeunes, particulièrement des diplômés, "pèse fortement (...) à travers le monde", soulignant que l'Algérie "n'échappe pas à cette réalité".

POUR ENCOURAGER L'EMPLOI

Création de nouvelles exploitations agricoles

Le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du chef de l'État, a annoncé plusieurs mesures destinées à encourager l'embauche dans le secteur agricole, y compris la création de nouvelles exploitations.

Pour favoriser la création de nouvelles exploitations, le Conseil a ainsi décidé de relever de cinq et de dix hectares, selon la zone, la surface de la concession agricole, avec l'application des abattements sur la redevance de concession, arrêtés pour l'investissement dans les petites et moyennes entreprises (PME).

Il s'agira aussi de faciliter la mise en valeur de larges périmètres agricoles par des opérateurs écono-

miques nationaux intéressés sur la base de cahiers des charges.

La création de ces exploitations se fera également en élargissant l'aide publique à la mise en valeur des terres de propriétaires de terres privées sur la base de cahiers des charges sur les cultures à développer.

Des prêts bonifiés à hauteur de un (1) million DA par hectare seront alloués pour la mise en valeur des terres et la création d'exploitations.

Pour créer davantage d'emplois, le secteur va consolider la démarche de filières en associant le producteur agricole au transformateur.

À ce titre, "des crédits bonifiés et à terme seront mis à la disposition

des unités industrielles agroalimentaires (laiterie, conditionnement de tomate...) qui accorderont à leur tour des préfinancement aux éleveurs et cultivateurs de leurs filières", selon le communiqué du conseil.

Le Conseil a retenu également la mise en place d'un dispositif de garantie de crédits bancaires destinés aux agriculteurs.

Enfin, les dispositifs de microcrédit et d'insertion des diplômés seront mis à contribution pour développer le tissu des entreprises de services à l'agriculture et pour améliorer le conseil aux exploitations agricoles par des compétences dans ce domaine, précise le communiqué du Conseil des ministres.

APS

De nouvelles mesures en faveur de l'économie nationale

Le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a annoncé plusieurs mesures en faveur de l'économie nationale, autant dans le domaine financier et bancaire que pour l'investissement des entreprises et l'emploi. Ainsi, le Trésor a été chargé de mettre à la disposition des banques publiques d'une ligne de crédit à long terme de 100 milliards de dinars renouvelables afin de permettre à ces banques "de financer les projets à maturité longue".

Toujours dans le domaine du financement de l'investissement, le Conseil des ministres a également décidé la mobilisation des sociétés d'investissements dont la

création par les banques publiques est parachevée, pour gérer les Fonds d'investissements des wilayas et promouvoir leur participation pendant une période initiale au capital des petites et moyenne entreprises (PME), qui le souhaitent.

Il a été aussi décidé de lancer, à partir du mois de mars 2011, des sociétés publiques de leasing destinées à alléger le coût de la location-vente des équipements pour les nouvelles PME, qui souhaitent recourir à ce dispositif, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Il a été en outre décidé la dynamisation des mécanismes déjà en place pour la garantie des crédits aux PME et l'allègement des procédures y afférentes avec le

concours de l'autorité monétaire, ainsi que le soutien du Fonds national d'investissement (FNI) aux investisseurs nationaux qui le souhaitent, avec des prises de participation à hauteur de 34% dans le capital et le financement, et pour dynamiser la création des PME.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé une augmentation de l'abattement des charges patronales de cotisation à la sécurité sociale pris en charge par l'État, afin d'alléger les charges patronales pour le recrutement des jeunes demandeurs d'emploi.

Cet abattement passera ainsi de 56% à 80% dans les wilayas du nord du pays et de 72% à 90% dans les wilayas des Hauts Plateaux et du sud du pays. **APS**

CYCLE DE FORMATION DE L'INSTITUT DE COMMERCE ITALIEN

Innovation, transfert technologique et marketing au menu

Plus de 60 femmes managers, chefs d'entreprise, chefs de projets de développement économique ont assisté lundi à Alger, et 75 autres entrepreneures hier, à des cours de formation en matière d'innovation de transfert de technologie et de marketing technique du commerce extérieur.

PAR AMAR AOUIMER

Cette rencontre de trois jours initiée par l'Institut italien du commerce extérieur (ICE) a également regroupé des participantes représentant différents ministères (industrie, PME et promotion des investissements, commerce...) et d'autres associations socioprofessionnelles de femmes managers.

Selon l'ICE, ces cours de formation internationale comportant "le programme promotionnel de l'institut prévoit, en fait, la réalisation de cours en Algérie en tant que "follow up" aux initiatives déjà réalisées précédemment. Ces actions rentrent dans le cadre d'un Mémorandum d'entente signé depuis longtemps entre l'Italie et l'Algérie, et dont la mise en œuvre s'insère dans les différents programmes promotionnels de l'institut". Les professeurs Furlani Aleardo et Olivieri Antonio ont dirigé les différents



PH. D.R.

L'ambassadeur d'Italie à Alger, Giampaolo Cantini.

cours relatifs à l'innovation et au transfert technologique, ainsi que le marketing et techniques du commerce extérieur.

L'ouverture de ce séminaire de formation a été parrainée par Son Excellence l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giampaolo Cantini, le directeur du bureau de l'ICE à Alger, avec la participation active de Khedijja Belhadj (AME), Yasmina Taya (SEVE) et Sarah Hassam (forum des chefs d'entreprise), alors que la clôture de ce cycle de formation de haut niveau prévoit, aujourd'hui, la remise des diplômes aux participantes. L'ICE ajoute qu'"à l'origine de cette initiative, le Forum des femmes chefs d'entreprise pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, organisé par l'ICE en mars 2007 à Milan, en accord avec les lignes directrices ministérielles qui repéraient un instrument stratégique dans l'entreprise féminine pour la construction de réseaux commerciaux internationaux".

L'action menée par l'ICE vise, notamment, à inculquer des connaissances larges et approfondies aux femmes cadres gestionnaires d'entreprises internationales en leur permettant une bonne mise à niveau sur le plan du marketing management.

Ainsi, l'institut affirme qu'"à cette occasion, 247 femmes chefs d'entreprise étrangère (provenant de 18 pays) ont eu plus de 1.500 rencontres business to business (B to B) avec 251 italiennes chefs d'entreprise. A cette première initiative au succès retentissant, bien d'autres en ont suivi, notamment à Bari (sud-ouest de l'Italie), pour les femmes chefs d'entreprise des Balkans, au Liban, au Maroc et en Italie pour les managers chinois". Rappelons qu'en Algérie, un premier cours pour femmes chefs d'entreprise a déjà été réalisé du 29 mars au 1er avril 2010 auquel ont participé pas moins de 46 managers titulaires d'entreprises ou à la qualification très élevée, selon l'ICE.

Celui-ci indique que "l'objectif essentiel de cette initiative (réalisée en collaboration avec les deux associations de catégories AME et SEVE) consiste à fournir aux femmes algériennes chefs d'entreprise des compétences et des connaissances dans le domaine de l'internationalisation d'entreprise dans les secteurs d'intérêt majeur pour les échanges des deux pays".

A. A.

ADMINISTRATIONS FISCALES ALGÉRIENNE ET FRANÇAISE

Un jumelage est lancé

Un jumelage institutionnel a été lancé, hier à Alger entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des finances publiques française (DGFIP). Le projet, financé par l'Union européenne (UE) par le biais du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) entre l'Algérie et l'UE, est l'un de cinq jumelages prévus dans le cadre de ce programme, a souligné son directeur, Aïssa Zelmati. Il vise notamment la poursuite de l'amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables, une meilleure organisation des procédures relatives aux impôts indirects et celles relatives au contrôle fiscal, l'allègement des procédures contentieuses et la réduction des délais de traitement, selon le directeur général des Impôts Abderrahmane Raouia dont la structure bénéficiait déjà d'une assistance tech-

nique de la DGFIP. D'une durée de 18 mois et d'un coût avoisinant 1 million d'euros, le jumelage permettra à l'administration fiscale algérienne de profiter d'une expertise adaptée de la DG FIP, selon sa représentante Mme Lanteri qui a assuré qu'il ne "s'agit pas de vendre du prêt à porter mais d'une assistance sur-mesure, selon les besoins de l'Algérie". L'ambassadrice et chef de la délégation de l'Union européenne, Laura Baeza a qualifié le projet de "jalon supplémentaire de l'engagement de l'UE à accompagner et soutenir les efforts de l'Algérie dans le processus de réformes engagées". La diplomate européenne a précisé que "les 20.000 agents de la DGI seront mobilisés" pour mettre en œuvre cette coopération. Trois cycles d'assistance technique de l'UE, d'un budget global de 75 millions d'euros avaient été effectués au profit du secteur des finances en Algérie, selon Mme Baeza. Il s'agit du programme d'appui à la

modernisation (MSF) qui avait consacré 25 millions d'euros pour la période 2000-2007, le programme de modernisation et d'assistance aux réformes administratives (MARA) d'un coût similaire pour la période 2005-2008 et du programme d'appui au management de l'économie (AMECO) qui a mobilisé 20 millions d'euros pour les années 2007 à 2011.

Les autres jumelages retenus jusqu'à présent par le P3A portent sur une future coopération entre le ministère du Commerce et le Conseil national de la concurrence et un consortium franco-italo-allemand, l'amélioration de la qualité d'eau distribuée, la reconnaissance de la conformité des produits industriels algériens par les agences de normalisation (Ienor), d'accréditation (Algerac) et de métrologie (ONML) ainsi que la mise à niveau de l'Agence nationale de l'Artisanat.

R. E.

SÉCURISATION DE L'EXPORTATION DE LA POMME DE TERRE

De nouvelles mesures de contrôle phytosanitaire

De nouvelles mesures concernant l'exportation de la pomme de terre de consommation ont été édictées par la direction de la protection des végétaux et des contrôles techniques du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, selon l'Algex. Celles-ci visent le respect des normes phytosanitaires par les exportateurs ainsi qu'à sécuriser les expéditions en direction des marchés étrangers.

Toute exportation de pomme de terre de consommation est désormais soumise à une demande d'exportation auprès de la Direction des services agricoles (DSA) ainsi qu'à divers contrôles spécifiques donnant lieu, notamment, à l'établissement du certificat

phytosanitaire par l'autorité compétente. Rappelons que le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, et Jan Gijs Schouten, ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Alger ont eu, récemment, des entretiens et des pourparlers, dans le but essentiel « d'intensifier et renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine de l'agriculture afin de développer une collaboration qualitative entre les deux pays ».

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur souligne également « qu'après l'orge et eu égard au seuil d'autosuffisance dépassé dans certaines zones du pays, l'Algérie, à travers la Société de gestion des participations des productions animales (SGP PRODA) se fait fort d'exporter de la

pomme de terre ». Aussi, « une exportation de 56 tonnes de pomme de terre hors saison produites à Ourmes dans la wilaya d'El Oued à destination de la Russie serait d'ailleurs en cours », selon Ouacif Alouane chef de service de la production et du soutien technique à la DSA d'El Oued. Ce responsable affirme qu'« en termes de calibre et de qualité nutritive, la pomme de terre produite à El Oued répond aux normes exigées par le marché international et européen en particulier ».

Avec le respect des contrats de performance et des hauts rendements à l'hectare, l'Algérie pourrait exporter de grandes quantités de pomme de terre vers les marchés africain et méditerranéen.

A. A.

CONSEIL D'AFFAIRE ALGÉRO-TURC

Mission algérienne à Istanbul

Dans le cadre de la tenue de la douzième session du conseil d'affaires algéro-turc, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) annonce qu'elle organise le déplacement d'une délégation d'hommes d'affaires multisectorielle, représentant tous les secteurs économiques con fondus, à Istanbul du 2 au 5 mai. Une session du conseil se tiendra également à cette occasion le 3 mai 2011 dans la capitale économique de la Turquie et qui sera suivie de rencontres d'affaires et de visites sur site industriel, selon la demande des entreprises.

ELLE AURA LIEU LE 25 FÉVRIER

Rencontre d'affaires algéro-vietnamienne

Une délégation d'hommes d'affaires vietnamiens conduite par Son Excellence le ministre vietnamien de la Construction Nguyen Hong Quan effectuera une visite à Alger du 25 février au 1er mars 2011, selon la CACI.

Dans ce cadre, l'ambassade de la République socialiste du Vietnam à Alger organisera une rencontre de mise en relation d'affaires dimanche prochain à Alger.

Les secteurs concernés par cette rencontre sont, notamment, le développement de l'habitat et de l'urbanisme, la construction civile et industrielle et les matériaux de construction.

S'agissant du programme de cette rencontre, il prévoit des communications, des ateliers de travail et des contacts d'affaires entre les industriels vietnamiens et les opérateurs économiques algériens.

FORMATION DE LA CACI

Enjeux et analyses des compétences"

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une formation de cinq jours sur le thème de l'élaboration d'un plan de formation en deux sessions à Alger. La première session de trois jours de cette formation se tiendra du 7 au 9 mars 2011 tandis que la deuxième session de deux jours est programmée les 4 et 5 avril prochain.

Les objectifs de cette formation, selon les responsables de la CACI, « visent pour objectifs de savoir identifier les enjeux du préalable de l'analyse des besoins de compétences qui justifie le lancement d'une formation, s'approprier les instruments d'analyse des besoins de formations et acquérir une méthode d'élaboration du plan de formation ».

Il s'agit également de maîtriser les étapes à suivre en amont et en aval, analyser, déterminer les écarts de compétences, définir les objectifs de formation et, enfin, formaliser et rédiger un plan de formation ».

A. A.

M'SILA

Création attendue de 150.000 emplois

Quelque 150.000 emplois seront créés à l'horizon 2014 dans la wilaya de M'sila à la faveur des projets retenus pour les secteurs de l'habitat, de l'urbanisme, de l'agriculture, des infrastructures de base et de l'éducation, a annoncé la Direction de l'emploi.

L'attribution de ces postes destinés principalement à des jeunes, nécessite cependant "une intensification de la formation des concernés dans les métiers sollicités sur le marché local de l'emploi, en particulier dans le secteur du bâtiment qui sera chargé, en 2011, de la construction de 5.000 logements".

Pour de nombreux jeunes, l'offre de formation, limitée, selon eux, à "quelques centaines de postes dans les métiers du bâtiment", est insuffisante par rapport à la demande. La solution consisterait, préconisent-ils, à "encourager la formation par apprentissage, encadrée sur des chantiers par des maçons et autres artisans qualifiés".

Pour d'autres jeunes sans emploi, les postes créés grâce aux projets de développement "restent temporaires", c'est pourquoi, estiment-ils, "il faudrait s'orienter vers l'encouragement des projets générateurs d'emplois plus stables et vers la création d'entreprises de jeunes".

CONSTANTINE

4.068 logements sociaux participatifs seront réceptionnés

Un quota de 4.068 logements sociaux participatifs (LSP) sera réceptionné à Constantine "d'ici juin 2011", a indiqué le directeur du logement et des équipements publics (DLEP).

Ces habitations font partie d'un programme de réalisation de près de 4.400 unités de ce segment, dont 256 ont été déjà réceptionnées, a souligné le même responsable, rappelant que l'ouverture du chantier de ces logements, qui accuse un important retard, remonte à l'année 2008.

Le projet, confié à une entreprise étrangère, a connu des "perturbations" en raison d'une "information qui s'est par la suite avérée non fondée" en rapport avec la qualité des travaux, a ajouté le Dlep.

Cette information avait imposé l'arrêt des travaux afin de permettre à l'organisme public de contrôle technique des constructions (CTC) d'opérer les vérifications nécessaires, qui n'ont cependant révélé aucune anomalie dans l'exécution des travaux.

Selon le même responsable, l'attribution de ce quota devra contribuer à résorber le problème du logement à Constantine, où le nombre de demandeurs de ne cesse de croître d'une année à une autre.

Géré par la Cnep-Immo, ce programme LSP est implanté à la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

ORAN

Collecte sélective des ordures ménagères prochainement

Il sera procédé prochainement, dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran, à la collecte sélective des ordures ménagères, a annoncé la Direction de l'environnement. À ce titre, des bacs de différentes capacités conçus spécialement pour le ramassage basé sur le tri des ordures, seront installés dans les prochains jours dans deux quartiers de la ville, à savoir cité AADL et cité USTO, avant de généraliser, plus tard, cette expérience à tous les quartiers de la ville. Prévue d'être entamée le mois de janvier dernier, l'opération a été reportée pour des raisons techniques, a souligné la même direction.

Toutes les communes de la wilaya seront touchées, à l'avenir, par cette opération pilote, qui s'inscrit dans le cadre de la gestion des ordures ménagères et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le tri et la collecte sélective des déchets consistent à séparer les déchets selon leur nature. Ils seront triés en deux parties, secs (emballage) et liquides (matières organiques).

Des opérations de sensibilisation des citoyens quant au respect de la collecte sélective et des horaires de ramassage seront bientôt organisées.

APS

ZEMMOURI, PRODUITS HALIEUTIQUES

Une halle aux poissons pour réguler le commerce

Une halle à marée, conçue pour activer selon des normes internationales, sera opérationnelle à la fin du mois courant au port de pêche de Zemmouri El Bahri (Boumerdes), avec pour objectif de "jouer un rôle crucial dans la régulation du commerce des produits halieutiques", a indiqué la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

L'importance que revêt cette poissonnerie, d'un coût de près de 100 millions DA, réside dans le fait que "c'est un projet expérimental à l'échelle nationale, conçu selon des normes mondiales en vigueur en matière de conservation et commercialisation des produits de la pêche", a expliqué le responsable de cette Direction.

En effet, cette halle aux poissons, réalisée au sein du port de Zemmouri El Bahri, réputé pour la production et la commercialisation de sardines, a été dotée d'une technologie de pointe. Elle assure, entre autres, une technique de communication aisée et une vente aux enchères transparente, grâce notamment à un portail en ligne (site web) faisant la promotion de tous les produits de la mer proposés à la vente, avec la possibilité donnée aux mareyeurs de faire leurs transactions sans déplacement aucun.

Cet espace commercial est, en outre, morcelé en de nombreux carrés, dont quelques uns destinés à l'exposition et d'autres à la vente des produits halieutiques, au moment où



PH. D. R.

des tableaux électroniques géants annoncent, au fur et à mesure, la mercuriale des différentes espèces de poissons mises en vente.

Cette structure, qui assure un accompagnement sanitaire nécessaire de la production, est dotée à cet effet d'unités de conservation et de production de la glace.

Selon la direction de la pêche de Boumerdes, ce projet vise à "mieux organiser le marché du poisson, au double plan de l'offre et de la demande, en vue d'atténuer la spéculation entourant actuellement les cours de ce produit".

Parallèlement, il est escompté une collecte de statistiques sur les espèces halieutiques relatives à la production, la commercialisation et les quantités stockées.

Par ailleurs, cette direction a fait cas de la réalisation attendue d'une deuxième halle aux poissons au port de Dellys, dont l'entame des travaux est prévue pour la fin 2011, au moment où un troisième projet similaire sera abrité par le port de

Cap Djinnet au titre du quinquennat 2010-2014.

Des actions sont, en outre, entreprises, par les services conjoints de la pêche et du commerce, en vue de l'élaboration d'un plan de charge visant de doter en petites poissonneries l'ensemble des marchés de gros et de détail prévus à la réalisation à travers la wilaya, tandis que les marchés ordinaires auront à réserver, en leur sein, des carrés pour la vente du poisson.

La wilaya de Boumerdes possède une façade maritime de 90 km de long, émaillée de 9 plages d'échouage et de 3 ports principaux, abritant une flottille de pêche estimée à 409 unités, dont 200 au port de Zemmouri, plus d'une centaine au port de Dellys et une centaine au port de Cap Djinnet.

Plus de 4.000 pêcheurs, dont 3.700 officiellement enregistrés à la Chambre de la pêche, activent sur la côte de la wilaya.

APS

TISSEMSILT, CULTURE DE CHAMPIGNON À BOUKAID

Lancement prochain d'une première expérience

Une expérience de culture de champignon sera lancée au printemps prochain dans la commune de Boukaid (65 km au nord de Tissemsilt), la première du genre dans la wilaya, a annoncé le conservateur des forêts.

Cette opération s'insère dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant la valorisation du patrimoine forestier de la région. Elle sera menée par un investisseur d'Alger, spécialisé dans cette production, dans des grottes aux mont Ouarsenis.

L'étude relative à cette expérience a été récemment achevée avec le déplacement, sur les lieux, de spécialistes de l'Institut technique des cultures maraîchères d'Alger. Il s'est avéré que les grottes de Boukaid réunissent les conditions naturelles favorables à la production de champignons.

Un contrat d'exploitation de l'une des grottes de la région sera bientôt accordé à cet investisseur afin d'accélérer la concrétisation de ce projet.

Ce projet générera environ 50 emplois permanents ainsi que la création d'une industrie agro-alimen-



taire pour approvisionner les wilayas voisines, selon le même conservateur.

Abderrahmane Taleb a ajouté que la conservation des forêts organisera prochainement une rencontre de sensibilisation et de formation au profit de jeunes sans emploi à Boukaid, consistant à fournir des explications sur le mode de production des champignons et les opportunités d'investissement disponibles dans ce

domaine à travers les dispositifs de soutien à l'emploi, dans la perspective de créer de micro-projets et offrir des postes d'emploi permanents dans cette région.

Une réflexion est engagée actuellement au niveau de la conservation des forêts pour inclure la culture des champignons dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) eu égard à son importance économique.

APS

AZAZGA

Les employés du filet social s’organisent

Les employés dans le cadre du dispositif du filet social de la région d’Azazga se sont organisés en collectif. Il s’agit de jeunes qui travaillent conformément à ce dispositif mis en place par l’Etat dans le but d’absorber le chômage. Ils sont employés dans des administrations publiques en tant qu’IAIG (Initiative d’activité d’intérêt général). La constitution de ce collectif a pour objectif de déplorer les conditions d’emploi et demander aussi un statut plus digne et plus valorisant pour les efforts professionnels fournis par les concernés. Ces derniers considèrent que leur situation est précaire. L’absence de perspectives les inquiète. Ils dénoncent aussi «l’absence de reconnaissance de la part des pouvoirs publics pour les services rendus à la collectivité». Les concernés rappellent qu’ils travaillent en contrepartie d’une indemnité de misère, 3.000 DA, et sans cotisation pour la retraite. Ces employés estiment ne plus pouvoir supporter plus que ça cette marginalisation. Certains d’entre ces travailleurs sont en poste depuis plus de dix ans. Tous les efforts fournis par ces derniers avaient pour but d’accéder un jour à un vrai poste de travail, indique-t-on. Ces travailleurs s’interrogent pourquoi on les oublie à chaque fois qu’une augmentation de salaire est annoncée alors qu’ils fournissent leur part d’activité au même titre sinon plus que les employés ayant un statut permanent. Ils estiment que leur situation socioprofessionnelle s’inscrit en porte-à-faux avec les lois régissant le travail dans notre pays d’autant plus qu’ils sont comptabilisés par l’Etat comme faisant partie de la catégorie des personnes occupant un poste de travail. « Il est temps que l’Etat fasse un geste pour nous après toutes ces années de sacrifice et de galère », ajoutent les concernés. De ce fait, le collectif revendique une régularisation de leur situation et ce, au niveau de leurs postes d’emploi avec un vrai salaire correspondant à leurs qualifications. Ils demandent aussi qu’ils soient intégrés dans le système de cotisation pour la retraite et l’accès à tous les avantages prévus par le code du travail.

L. B.

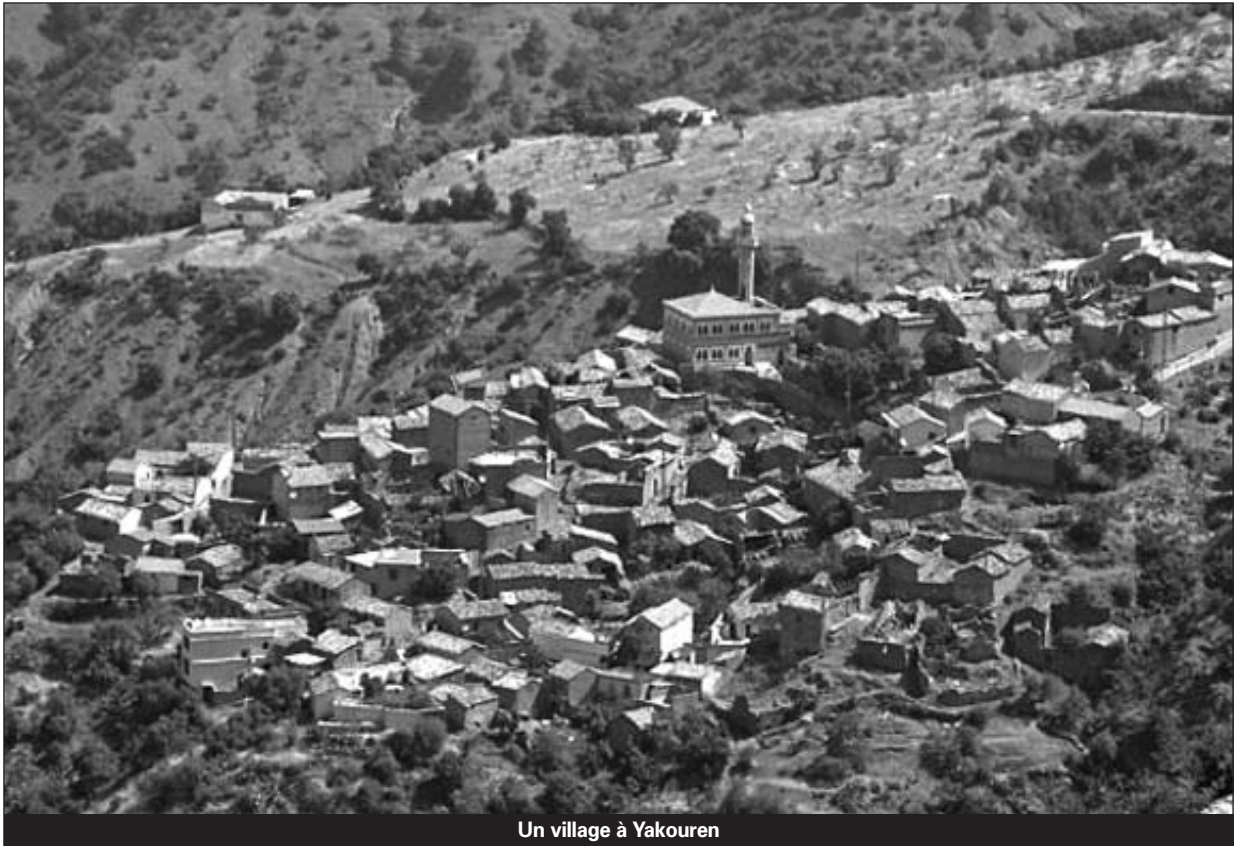
Les paramédicaux interpellent le ministre

Le conseil syndical de Tizi-Ouzou du Syndicat algérien des paramédicaux demande au ministre de la Santé de réserver une suite favorable aux préoccupations de la corporation. De ce fait, il est demandé de combler les carences en matière de gestion des conflits. Encore une fois, c’est le problème du système LMD qui est mis en branle par les syndicalistes. «Le SAP tient à rappeler qu’il reste attaché à sa revendication relative au statut particulier : statut LMD groupe A, classification à partir de la catégorie 11 et à la réintégration des cadres syndicaux suspendus», précisent les représentants de ce syndicat. La SAP exprime, toutefois, sa satisfaction quant au dépôt par le ministre de la Santé des trois textes de lois inhérents au statut LMD et ce, au niveau de la chefferie du gouvernement pour adoption. Ceci permettra par la suite à la fonction publique d’entamer l’examen du statut, conclut le SAP.

L. B.

YAKOUREN

Des citoyens demandent leur part de gaz



Un village à Yakouren

Les citoyens de trois villages de la commune de Yakouren, cinquante kilomètres à l’est de Tizi Ouzou, revendiquent leur droit à un raccordement au réseau de gaz de ville.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s’agit des habitants des villages Ahmil, Chebel et Azrou. Ces trois villages sont situés dans une zone particulièrement froide, en pleine forêt longeant la région de Yakouren. L’hiver y est rude et s’approvisionner en gaz butane à partir du mois de novembre n’est guère une sinécure. Les villages sont, en effet, situés à plus de sept kilomètres du chef-lieu communal de Yakouren. C’est vrai que l’Etat a réalisé des routes praticables pour atteindre ces villages mais les foyers ne disposant pas de véhicules butent sur d’énormes difficultés pour acheter les fameuses

bonbonnes de gaz. En cette période, chaque foyer consomme au moins une bouteille de gaz par quarante-huit heures pour les besoins de chauffage. Ce qui n’est pas sans rendre l’approvisionnement presque régulier. C’est pour toutes ces causes et d’autres encore que les comités des villages, en concertation avec les habitants, ont décidé d’interpeller les responsables à plusieurs niveaux, à commencer par le ministre de l’Energie, saisi par écrit. «Nous, comités de villages de la commune de Yakouren, vous sollicitons respectueusement en vue de prendre les mesures réglementaires pour ordonner les parties concernées afin de réaliser le raccordement de nos foyers à la conduite de gaz de ville», écrivent les concernés. Ces derniers expliquent qu’après plusieurs démarches réglementaires auprès des concernés à l’Assemblée populaire communale de la daïra et de la wilaya, la conduite principale alimentant la commune d’Idjeur a été réalisée en traversant «nos pro-

priétés et sans aucune opposition des propriétaires de terrains et cela suite aux promesses formulées par les services concernés pour le raccordement de nos foyers dans les meilleurs délais». Malheureusement, constatent les comités de villages, les pouvoirs publics veulent alimenter et faire bénéficier d’autres villages en priorité par rapport «à nos villages qui ont sacrifié leurs terres pour le passage de cette conduite principale». Les villageois attirent l’attention des responsables que la population des trois villages «est déterminée à programmer les actions de protestation nécessaires et jugées utiles dans le cas où la priorité du raccordement sera accordée à d’autres villages. Les comités demandent tout simplement aux autorités concernées de tenir leurs promesses en respectant leurs engagements. Le wali de Tizi-Ouzou et le directeur de la SONELGAZ ont aussi été saisis au sujet de ce problème.

L. B.

CASNOS DE TIZI-OUZOU

Les guichets pris d’assaut

Une affluence record est constatée au niveau de la majorité des guichets de l’agence régionale de Tizi-Ouzou de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés. Notre virée, avant-hier, au siège de la CASNOS, situé à Mdouha, nous a permis de constater l’écho favorable qu’a eu l’appel de cette caisse à ses adhérents pour se présenter à ses guichets afin d’ouvrir droit à l’exonération des pénalités et des majorations. Malgré les centaines de personnes qui se présentent quotidiennement à la CASNOS de Tizi-Ouzou, le personnel mobi-

lisé à cet effet a pu prendre en charge tous les dossiers, avons-nous constaté, en outre. Il faut dire que les fonctionnaires ont eu beaucoup de mal à expliquer certains détails de la gestion de leur dossiers car beaucoup d’assurés non-salariés méconnaissent presque tout des procédures inhérentes à la cotisation. Toutefois, au niveau de l’entrée principale de l’agence, une exposition permet aux adhérents d’obtenir toutes les explications nécessaires et ce, avant même d’arriver au niveau des guichets pris d’assaut le matin comme dans l’après-midi

depuis dimanche dernier. C’est dans un communiqué de presse diffusé dans les journaux et par les médias lourds que l’agence CASNOS de Tizi-Ouzou a informé qu’elle organise durant la semaine du 20 février des journées portes ouvertes sur les mesures transitives d’exonération à 100 % des pénalités et majorations de retard offerte par l’article 87 de la loi 08.08 du 23 février 2008 qui prendra fin le 28 du mois en cours. Ces journées portes ouvertes sont organisées aussi bien au niveau du centre culturel de Draâ Ben Khedda qu’au niveau du siège

de l’agence CASNOS sis à la rue Chafai Ahmed (M’douha). La CASNOS a invité l’ensemble des non salariés, à savoir les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les membres de fonctions libérales, les membres de SARL ou SNC non affiliés ou affiliés redevables, de saisir cette dernière opportunité afin de bénéficier de l’exonération de 100 % de pénalités et des majorations de retard et aussi afin d’ouvrir droit à la couverture sociale, maladie, maternité, invalidité, retraite et décès.

L.B.

Bousculade meurtrière dans un stade à Bamako

Au moins 36 personnes, en grande majorité des femmes, ont été tuées et 70 ont été blessées, lundi 21 février au soir dans un stade de Bamako au cours d'une bousculade qui a suivi le prêche d'un imam malien.

La bousculade a eu lieu dans le stade Modibo-Keita de 25.000 places plein à craquer, lorsque la foule a voulu aller toucher l'imam, Ousmane Madani Haïdara, très célèbre au Mali, qui venait de terminer son prêche et de procéder à des bénédictions à l'occasion de la fête musulmane du Maouloud.

Les femmes étaient en première ligne et voulaient être touchées par le religieux afin d'être guéries et protégées par lui, ce qui explique qu'elles aient été les principales victimes de la bousculade. Elles sont mortes piétinées et étouffées. Les blessés ont, pour la plupart, été évacués dans le principal établissement hospitalier de Bamako, l'hôpital Gabriel-Touré, et ont reçu la visite de plusieurs personnalités politiques et religieuses. Il y a près d'un an, le 26 février 2010, une trentaine de personnes étaient également mortes piétinées ou étouffées dans un mouvement de foule provoqué par la panique autour de la plus ancienne mosquée de Tombouctou, la mosquée de Djingareyber.

CRISE EN CÔTE D'IVOIRE

Nouvelle mission africaine de médiation

Quatre chefs d'Etat africains mandatés par l'Union africaine (UA) pour tenter de dénouer la crise politique en Côte d'Ivoire ont entamé lundi une nouvelle mission de médiation à Abidjan afin de proposer des solutions "contraignantes" aux deux présidents proclamés Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Le président tchadien Idriss Deby Itno, le Tanzanien Jikaya Kikwete, le Sud-africain Jacob Zuma et le Mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz sont arrivés successivement lundi à Abidjan pour présenter "d'ici le 28 février" des solutions "contraignantes" pour le président sortant Laurent Gbagbo et son adversaire le président élu Alassane Ouattara afin de désamorcer la crise post-électorale née du refus de Gbagbo de céder le pouvoir.

Pour sa part, le chef de l'Etat burkinabè Blaise Compaoré, accusé par le camp Gbagbo de soutenir le président Ouattara, a annoncé lundi qu'il ne se rendra pas en Côte d'Ivoire, où il devait arriver avec les autres membres du panel de l'UA, "pour des raisons de sécurité". La veille, les cinq chefs d'Etats africains s'étaient réunis à Nouakchott pour étudier des mesures susceptibles de faire sortir la Côte d'Ivoire de sa crise politique née de l'élection présidentielle du 28 novembre.

Au plan sécuritaire, Abidjan connaît un regain de tension depuis 48 heures notamment dans le quartier d'Abobo (nord), où au moins trois partisans d'Alassane Ouattara ont été tués samedi par les Forces de défense et de sécurité (FDS) loyales à son rival.

Lundi, un civil a été tué dans le quartier populaire de Treichville (sud) dans des affrontements entre les partisans des deux présidents proclamés.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a attaché une grande importance à cette nouvelle médiation africaine exhortant "toutes les parties ivoiriennes à coopérer pleinement avec le panel et à créer un environnement politique et sécuritaire propice à la réussite des efforts déployés par ce dernier". Plusieurs médiations africaines, dont celle du médiateur de l'UA, Raila Odinga, se sont succédées à Abidjan, sans succès.

Cette grave situation que traverse la Côte d'Ivoire a coûté la vie à 300 personnes, dans des violences depuis mi-décembre, selon l'ONU.

APS

NOUVELLE ZÉLANDE

Séisme dévastateur



Au moins 65 personnes sont mortes et des dizaines d'autres étaient prisonnières des décombres après un séisme qui a frappé hier à la mi-journée la deuxième ville de Nouvelle-Zélande, Christchurch, le pire dans ce pays depuis 80 ans.

"Le bilan dont je dispose actuellement est de 65 morts et il pourrait être revu en hausse. C'est une tragédie absolue pour cette ville, pour la Nouvelle-Zélande, pour les gens dont nous sommes proches", a déclaré le Premier ministre John Key a rapporté le journal *Libération*.

Le tremblement de terre, de magnitude 6,3, s'est produit à 12h51 heure locale à cinq kilomètres de la ville et à seulement quatre kilomètres de profondeur, selon l'Institut de géophysique américain (USGS). Il a été suivi de plusieurs répliques allant jusqu'à 5,6 d'intensité.

Christchurch, 340.000 habitants, avait déjà été secouée le 4 septembre 2010 par un séisme de magnitude 7, qui n'avait pas fait de mort mais causé des dégâts considérables.

Le clocher de la cathédrale de la ville s'est effondré tandis que le bâtiment de six étages abritant la télévision régionale était réduit à l'état de ruines.

Selon des témoins, 30 personnes étaient piégées dans un immeuble de bureaux, haut de quatre étages.

Des débris jonchaient les rues du centre-ville tandis que des habitants

erraient, hagards, s'accrochant les uns aux autres, le visage parfois maculé de sang.

"Plusieurs décès ont été rapportés dans différents endroits au centre de la ville, où deux bus ont été écrasés par des débris tombés des hauteurs", a indiqué la police.

Selon la chaîne de télévision locale TV3, des corps ont été retirés de sous les gravats d'un hôtel et d'une librairie.

Le maire de la ville a déclaré l'état d'urgence pendant au moins cinq jours, entraînant la fermeture des accès au centre-ville pour garantir la sécurité du public et permettre aux équipes de secours de travailler.

Le tremblement de terre s'est produit à un moment de la journée "où la ville est remplie de monde avec les gens au travail et les enfants à l'école", a souligné le Premier ministre néo-zélandais John Key.

L'aéroport de la ville a été fermé et la police procédait à l'évacuation du centre-ville, dont les immeubles avaient déjà été fragilisés par le tremblement de terre de septembre 2010.

Le séisme de septembre avait été le plus puissant enregistré dans une zone habitée de la Nouvelle Zélande depuis 80 ans, mais celui-ci, bien que moins fort, a fait plus de dégâts car son épicerie était plus proche de la surface de la terre, et de Christchurch.

Le coût des dégâts du tremblement de terre de septembre avait été estimé par le Trésor néo-zélandais à 4 milliards de dollars néo-zélandais (2,27 mds d'euros).

La Nouvelle-Zélande, située sur la ceinture du feu, à la frontière des plaques tectoniques australienne et du Pacifique, enregistre jusqu'à 15.000 secousses par an. Le tremblement de terre le plus meurtrier depuis la tenue de statistiques avait fait 256 morts le 3 février 1931 dans la baie de Hawke, sur l'île du nord.

RI

Source Libération

IRAN

Deux navires iraniens traversent le canal de Suez

Deux navires de guerre iraniens ont pénétré dans le canal de Suez, hier à l'aube, pour passer en mer Méditerranée, a indiqué une source de l'Autorité du canal dans l'édition d'hier rapporte le journal *Le Monde*. Un responsable du Conseil suprême de l'armée égyptienne a déclaré lundi soir, à la chaîne de télévision égyptienne privée Dream, que l'autorisation avait été donnée en vertu de la Convention de Constantinople, datant de 1888 et qui autorise le passage de navires militaires par le canal de Suez.

L'Egypte a autorisé ces deux navires à emprunter le canal après avoir envoyé des signaux contradictoires, affirmant d'abord ne pas avoir reçu de demande de passage puis laissant entendre que les bâtiments étaient bel et bien bloqués.

Selon l'agence officielle iranienne Fars, toujours selon le même journal, les bâtiments en question sont le Kharg, un navire de ravitaillement et de soutien de 33.000 tonnes, et l'Alvand, une frégate de patrouille, tous deux de construction britannique. Le Kharg a un équipage de deux cent cinquante personnes et peut accueillir jusqu'à trois hélicoptères. L'Alvand est armé de torpilles et de missiles antinavires. Téhéran a assuré qu'ils ne transportaient pas de matériel militaire ni de com-



La frégate iranienne "Avland", dans le Golfe, en 2009.

posants chimiques ou nucléaires.

La frégate et le navire ravitailleur sont les deux premiers bâtiments de guerre iraniens à franchir le canal, qui relie la mer Rouge à la Méditerranée, depuis la révolution islamique de 1979.

Israël, qui considère l'Iran comme un danger majeur pour sa sécurité, a dénoncé une "provocation" par la voix de son

ministre des Affaires étrangères, le faucon de la droite nationaliste Avigdor Lieberman.

D'après une source diplomatique iranienne, les deux bâtiments doivent effectuer une visite "de routine" de quelques jours en Syrie.

RI

Source le Monde

FESTIVAL DU FILM NORD-AFRICAIN À WASHINGTON

Le long métrage algérien *Hors-la-loi* à l'affiche

Le film "*Hors-la-loi*" du cinéaste algérien Rachid Bouchareb est à l'affiche du Festival du film nord-africain organisé actuellement par le Musée national de l'art africain de Washington. Membre de la prestigieuse institution culturelle américaine Smithsonian qui compte un vaste complexe de 19 musées dans la capitale fédérale, le Musée de l'art africain a sélectionné dans son programme le film algérien nominé aux Oscars 2011 ainsi que trois autres productions cinématographiques.

Il s'agit des films *Bab'aziz, le prince qui contemplait son âme* (Tunisie), *Raja* (Maroc) et *Cairo time* (Egypte).

Avant la projection du film algérien, prévue pour le 24 février, une table ronde ouverte au public sur le cinéma algérien s'était tenue dimanche à Washington, animée notamment par Ahmed Bedjaoui, conseiller au ministère de la Culture, l'acteur américain Danny Glover et la réalisatrice et universitaire américaine Kathleen Cleaver. M. Bedjaoui a présenté le parcours du cinéma algérien en soulignant que la guerre de Libération avait été la première source d'inspiration des cinéastes algériens qui, à partir de la fin des années 70, ont commencé à s'intéresser aussi aux pré-occupations sociales en citant notamment le film de *Omar gatlato* (1976) de Merzak Allouache, qui avait été un tournant dans l'histoire du cinéma algérien. Tout en relevant les problèmes d'organisation et d'infrastructures dans le secteur cinématogra-



phique national, M. Bedjaoui a relevé, toutefois, que cette situation n'avait pas cassé l'essor de la créativité culturelle. "*En dépit d'une faible production, nous gagnons des prix dans différents festivals*", a-t-il fait remarquer. Abordant la dimension africaine du cinéma algérien, M. Bedjaoui, également critique de cinéma, a souligné que ce dernier est intégré et a ses racines en Afrique, tout en rappelant que l'Algérie, qui a produit plusieurs films avec des pays africains, s'est toujours engagée à servir de moteur à la promotion de la culture africaine en citant en exemple les deux festivals panafricains de 1969 et de 2009, les deux seuls à avoir été organisés par un pays du continent.

De son côté, l'acteur Danny Glover, coéquipier de Mel Gibson dans la série de films *L'arme fatale* et l'un des interprètes de *L'évadé d'Alcatraz* et *Witness*, a rendu un vibrant hommage à la guerre de Libération de l'Algérie et au cinéma algérien en citant notamment *La bataille d'Alger*. Particulièrement attachée à l'Afrique, cette star américaine, qui considère que s'il n'avait pas découvert le dramaturge sud-africain Athol Fugard, il ne

serait pas devenu un acteur, a indiqué que son premier contact avec l'Algérie s'était noué dans les années 60, lors des débats avec les autres étudiants à l'université de San Francisco sur la guerre d'Algérie. Même hommage rendu par la réalisatrice et l'universitaire Kathleen Cleaver, surtout connue pour avoir été l'une des dirigeantes du mouvement américain des Panthères noires dans les années 60. La lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie et les autres mouvements d'indépendance africains des années 50 et 60 avaient profondément influencé les Noirs américains impliqués dans la lutte pour les droits civiques à l'époque, tout en stimulant un nouvel essor de leur identification avec l'Afrique.

Subissant une répression politique qui l'obligeait à l'exil avec les autres membres du groupe, Kathleen Cleaver avait fait escale à Alger pour le Festival panafricain de 1969. Cette table ronde a été clôturée par la projection du documentaire *Africa is back* réalisé par Chergui Kharroubi et Salem Brahimi, qui retrace les moments forts du deuxième Festival panafricain 2009. **APS**

Hommage à Paris au défunt chanteur Dahmane El Harrachi

Un hommage sera rendu le 9 mars prochain à Paris au regretté artiste de la chanson chaâbie Dahmane El Harrachi, reconnu comme l'un des meilleurs du "blues" de La Casbah d'Alger, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. L'hommage sera rendu par son fils, Kamel, qui sera accompagné lors d'un concert "exceptionnel" au Théâtre de la ville de Paris, par une quinzaine de musiciens et chanteurs.

Pour le critique musical, spécialisé dans les musiques du monde, Rabah Mezouane, le défunt chanteur a "*véritablement marqué son époque par des titres devenus des standards ou des classiques et est tenu pour une des figures les plus emblématiques de la chanson de l'exil*". "*O, toi l'émigré, tu ne cesses de courir dans le pays des autres*", chantait Dahmane dans *Ya rayah*, repris ensuite par Rachid Taha, et aujourd'hui par Kamel. A l'occasion du 30e anniversaire de la mort de son père, Kamel rend hommage à celui qui "*a chanté son art et laissé son empreinte*", comme il le proclame, lui-même, dans *Ghana fenou*. Rabah Mezouane, également chargé de programmation pour l'Institut du Monde arabe à Paris, décrit le



chaâbi comme un genre "*inspiré de l'andalou dont il a adopté certaines structures mélodiques, mais s'en écarte au niveau thématique et rythmique, tout en se distinguant par un phrasé et un ton particulier*". Les textes, fondés sur des proverbes d'hier et des maximes d'aujourd'hui, évoquent des situations proches du réel et des préoccupations du peuple, tandis que les instru-

ments (mandole, banjo, piano) indiquent des intentions modernistes, a-t-il expliqué. Chanteur prolifique, Dahmane El Harrachi, de son vrai nom Abderrahmane Amrani, est décédé le 31 août 1980, dans un accident de voiture, sur la corniche algéroise.

Selon Mezouane, c'est dans les cafés communautaires parisiens, que Dahmane El Harrachi, arrivé en France en 1949, se produisait chaque week-end, avec un talent qui faisait l'unanimité parmi la communauté maghrébine. Parmi ses succès indélébiles, *Bahja Bidha*, *Dak Ezzine âla s'lamtou*, *Zoudj Hmammat* et *Ya rayah*, traduite dans plusieurs langues. Son fils Kamel a été un fan de la première heure des chansons de son père. Révélé par les scènes underground parisiennes en 1991, Kamel El Harrachi a hérité de son illustre père cette manière "unique" de jouer de la mandole, selon des mélomanes.

Pour son tout premier album, longtemps après une unique cassette gravée en Algérie, à l'âge de 17 ans, sous l'intitulé *Ghana Fenou* (il a chanté son art), il a choisi des morceaux puisés dans le répertoire paternel, qu'il interprétera lors de la soirée du 9 mars. **APS**

TLEMCEEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

45 représentations programmées à Aïn Témouchent

Quelque 45 représentations artistiques sont programmées à Aïn Témouchent, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique", a annoncé lundi le directeur de la culture.

Ces représentations, qui débiteront aujourd'hui à la maison de la culture, concerneront des soirées musicales variées et permettront au public témouchentois de prendre connaissance de la diversité culturelle algérienne, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. Le malouf, le diwan, le haouzi, l'andalou, le chaoui et le kabyle seront au menu de ces représentations artistiques pour égayer les soirées programmées à Aïn Témouchent, a-t-il ajouté. S'étalant du 23 février au 26 avril 2011, ces activités verront la participation, entre autres, de Meriem Benallal, Abbas Righi, Yacine Achouri et mohamed Rebbah, outre Nasreddine Chaouli, Leïla Benmrah et Zakia Kara Terki. Le deuxième trimestre sera marqué par de nombreuses représentations théâtrales, alors que des colloques, journées d'études et autres rencontres animeront les troisième et quatrième trimestres de l'année en cours, a-t-il encore annoncé. Des semaines culturelles de wilayas du pays, et probablement de pays prenant part à cette manifestation d'envergure internationale, sont également prévues par le comité exécutif, a-t-on ajouté. La wilaya d'Aïn Témouchent a participé avec 25 personnalités du monde de la culture à la cérémonie d'ouverture nationale de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique".

PORTES DE CARACALLA ET DE CHELLA À TÉBESSA

Reprise annoncée du projet de restauration

Le projet de restauration des portes de Caracalla et de Chella, deux des plus importants monuments archéologiques de Tébessa, interrompu en 2004, sera "prochainement" relancé, a-t-on indiqué auprès de la Direction de la culture. L'arrêt des travaux avait été décidé, rappelle-t-on, par une commission technique dépêchée par le ministère de la Culture qui avait constaté que les matériaux utilisés pour la restauration risquaient de dénaturer l'authenticité de l'architecture d'époque. Selon cette source, les travaux seront repris sur la base d'un cahier des charges précis, tenant compte des moindres détails, conçu par le ministère de tutelle. La porte de Caracalla fut élevée entre les années 211 et 217 après Jésus-Christ dans la partie est de la cité antique Théveste en l'honneur de la famille de Septime Sévère, tandis que celle de Chella est située à l'ouest de la ville. Par ailleurs, les responsables du secteur de la culture envisagent de réhabiliter la muraille byzantine, la Basilique et l'huilerie romaine de Berzguene, et de renforcer les clôtures de protection des sites de Tébessa Al-Khalia et de l'amphithéâtre romain. Ce dernier, en état d'abandon en plein centre de ville de Tébessa, est considéré comme l'un des plus anciens théâtres fondés par les Romains en Afrique du nord, après celui de Carthage, en Tunisie. Une banque de données et une carte monographique des biens culturels de la wilaya de Tébessa seront disponibles dans les mois à venir pour enrichir le plateau culturel de cette région, riche de plus 200 monuments et sites historiques et archéologiques.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE MATERNELLE

Selon l'UNESCO, «une langue cesse d'être parlée tous les quinze jours»

Selon un communiqué rendu public en 2008 par l'UNESCO, plus de 50 % des quelque 6.700 langues parlées dans le monde sont menacées de disparition à terme et qu'en moyenne, une langue cesse d'être parlée tous les quinze jours. «Les experts considèrent, en outre, que 96 % des langues ne sont parlés que par 4 % de la population.»

PAR OURIDA AIT ALI

Selon un communiqué rendu public en 2008 par l'UNESCO, plus de 50 % des quelque 6.700 langues parlées dans le monde sont menacées de disparition à terme et qu'en moyenne, une langue cesse d'être parlée tous les quinze jours. «Les experts considèrent, en outre, que 96 % des langues ne sont parlés que par 4 % de la population.»

La langue maternelle, comme son nom l'indique, est la langue de la mère. Elle est transmise à l'enfant dès ces premiers balbutiements, c'est-à-dire au berceau.

Aujourd'hui, il est clair que la langue maternelle est le premier instrument de la formation du Moi, et donc de la

socialisation de l'individu. A la naissance, l'enfant a autant besoin d'entendre la voix de sa mère que de téter son sein. Les travaux des psychologues, dont ceux de l'Américain Spitz, sont la preuve que la carence affective est aussi néfaste que la carence alimentaire. Par ailleurs, la langue maternelle est un outil de communication originel qui permet d'embler l'adaptation à la société. Aussi, une langue ne peut être neutre, c'est-à-dire indépendante de la culture. En conséquence, apprendre sa langue c'est sauvegarder une culture, son identité afin d'empêcher sa mort absurde, comme disait Mouloud Mammeri des civilisations américaines près-colombiennes.

"La Journée internationale de la langue maternelle est une opportunité pour les gens de théâtre du monde entier de faire partager le caractère unique de chaque culture, dont la langue est le vecteur. Les mots, la langue ont aussi un rôle clé dans le monde du théâtre.

En tant que défenseur des droits culturels de chaque peuple et du maintien d'une universalité passant par la diversité culturelle, l'IIT considère la Journée internationale de la langue maternelle comme une merveilleuse occasion de maintenir ce noble objectif, et lance un appel aux communautés théâtrales à travers le monde, à s'associer à cette Journée, telle qu'elle a été déclarée par l'UNESCO.

Si les langues nationales sont menacées d'extinction, ce sont les théâtres nationaux qui sont aussi menacés. Nous croyons sincèrement que le théâtre peut jouer un rôle important dans la préservation des droits des langues maternelles."

O.A.A



Dans un monde où la moitié des 6.000 langues existantes est menacée d'extinction, la Journée internationale de la langue maternelle (JILM, 21 février) a souligné l'importance du maintien de cette richesse culturelle et linguistique.

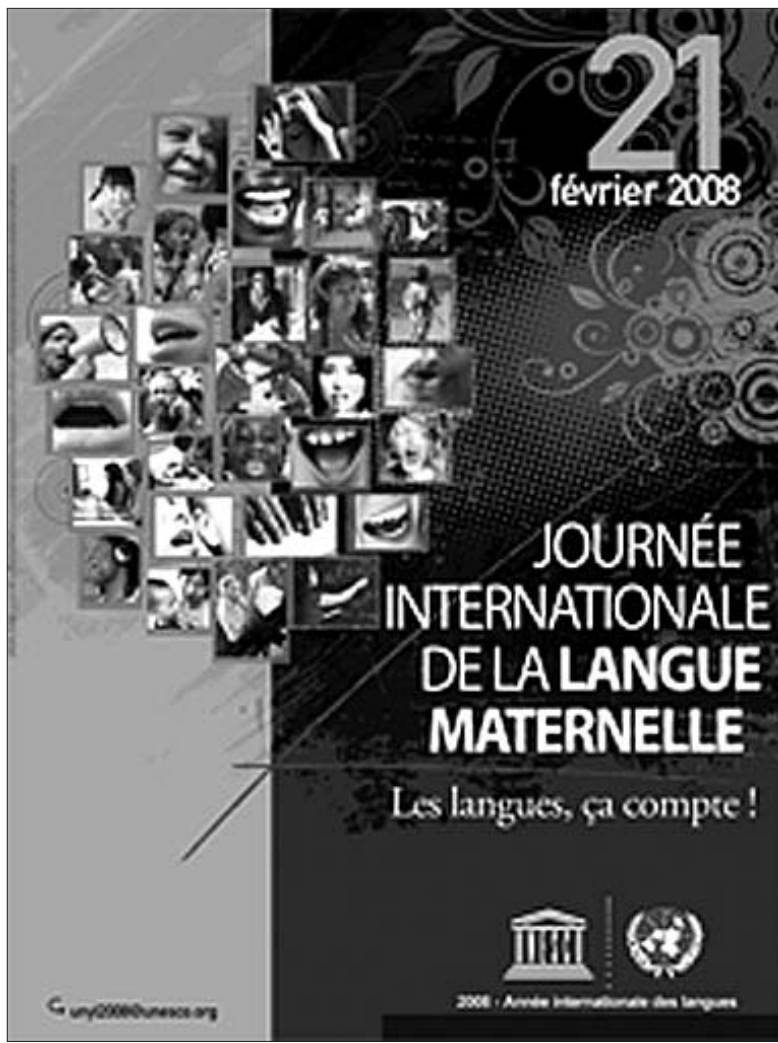
Le thème choisi cette année pour la journée —Les technologies de l'information et de la communication pour la sauvegarde et la promotion des langues et de la diversité linguistique— a mis en relief l'énorme potentiel des nouvelles technologies en matière de sauvegarde, documentation et promotion de l'utilisation des langues maternelles. Comme le souligne dans son message la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, «chaque langue est uni-

que dans sa façon de comprendre, d'écrire et d'exprimer la réalité», et la Journée internationale est «l'occasion de reconnaître l'importance de ces langues et de se mobiliser en faveur du multilinguisme et de la diversité linguistique».

«Il faut utiliser la force du progrès pour protéger les visions du monde dans leur diversité et promouvoir toutes les sources de savoir et formes d'expression», a ajouté la directrice générale.

L'UNESCO a organisé le 21 février (Salle IV, 9h-17h30) une réunion-débat intitulée Diversité linguistique et nouvelles technologies. Linguistes, experts et représentants de l'UNESCO, de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'Union latine y présenteront les nouveautés de l'Atlas interactif des langues en danger dans le monde, ainsi que les premiers résultats d'un projet de l'UNESCO visant à analyser les tendances linguistiques depuis les années 1950. Il y aura également des débats sur l'éducation bilingue et les nouvelles technologies.

Par ailleurs, l'Organisation



lancera cette année une campagne sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook afin d'inciter les internautes à partager des expériences, photos et vidéos illustrant le potentiel des nouvelles technologies pour la promotion de la diversité linguistique.

L'UNESCO promeut la diversité linguistique à travers toute une série de projets un peu partout dans le monde. Au Chili, elle a publié des textes scolaires en trois langues indigènes : le mapuche, l'aymara et le rapa nui. Au Brésil, un travail a commencé pour documenter une série de langues et cultures indigènes en danger afin de faire progresser leur sauvegarde. En Afrique, un programme de sauvegarde de la culture Batammariba a été entrepris dans la région de Koutammakou (Togo) à travers l'enseignement de la langue ditammari dans 12 écoles locales. La Journée internationale de la langue maternelle est célébrée tous les ans le 21 février depuis 2000 afin de sensibiliser l'opinion à l'importance de la diversité culturelle et linguistique, ainsi qu'à celle de l'éducation multilingue.

Source l'UNESCO

M. A. HADDADOU, ÉCRIVAIN, PROFESSEUR DE LINGUISTIQUE BERBÈRE, AU MIDI LIBRE

«Tamazight est le bien de tous les Algériens, berbérophones et arabophones»

Mohand Akli Haddadou est l'auteur de plusieurs ouvrages qui traitent de la culture algérienne en général et de la culture berbère en particulier. Professeur de linguistique berbère, nous l'avons contacté en cette Journée mondiale de la langue maternelle. Il a eu l'amabilité de répondre à nos questions relatives à la langue maternelle.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : La langue maternelle est le premier héritage que reçoit l'enfant, c'est dire que c'est aussi important que le sein ; qu'en pensez-vous ?

M. A. Haddadou : Oui. C'est avec la langue que l'homme acquiert sa qualité d'humain ; elle est au centre de l'activité intellectuelle, sociale et bien sûr affective. Si la langue maternelle est si importante, c'est parce que c'est la première langue que l'on apprend. C'est aussi dans son moule que l'on voit le monde. Bien sûr, dans les sociétés comme les nôtres, qui sont ouvertes sur les autres cultures, l'enfant apprendra d'autres langues,



mais la langue maternelle l'influencera toujours, non seulement par l'accent, mais aussi dans la façon de concevoir les choses, ou comme disent les ethnolinguistes, par la façon de découper la réalité. Ainsi, un berbérophone hésitera à traduire azegaw par "bleu", c'est l'un de ses sens, parce que ce mot, en berbère, signifie aussi vert. Le spectre des couleurs est le même pour tout le monde, mais les langues en font, chacune, un découpage particulier. C'est bien Jean El Mouhoub Amrouche qui disait : "Je ne sais pleurer qu'en berbère." !

Peut-on dire que la langue maternelle est plus importante dans les sociétés à tradition orale qu'ailleurs ?

Dans une mesure oui, puisque l'oralité l'emporte sur l'écrit, mais la langue maternelle est importante partout. Seulement, dans les pays où la langue maternelle est la langue officielle, on ne fait pas beaucoup attention à elle, puisqu'elle dispose de tous les droits.

Avec les moyens technologiques d'aujourd'hui, les langues minorisées peuvent-elles échapper au sort des langues maya ou aztèque ?

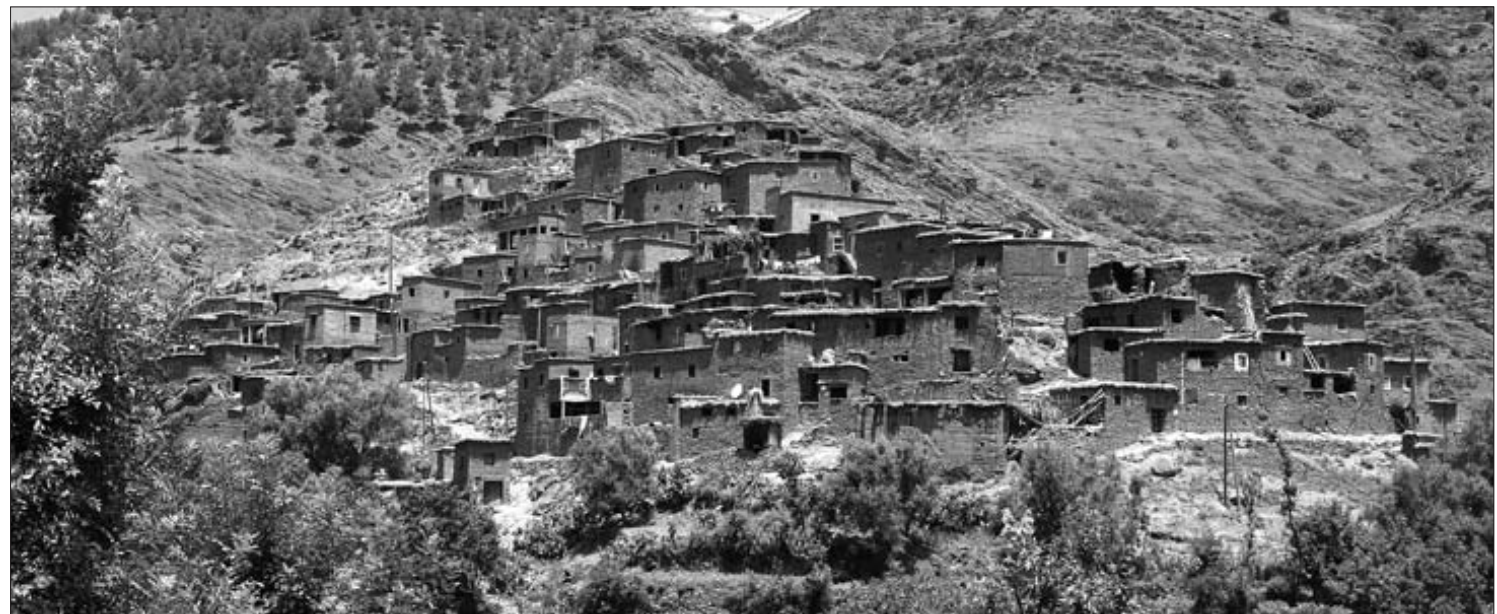
Oui, mais il ne s'agit pas seulement de moyens technologiques. L'avenir de ces langues est lié à deux éléments : le sentiment identitaire qui fait que ces langues résistent à la disparition et la volonté politique des autorités de les sauver.

Que peut-on dire actuellement de notre langue qu'est le tamazight ?

Des langues de grandes civilisations, comme l'égyptien, le phénicien ou le babylonien, qui ont le même âge que tamazight, se sont éteintes. Tamazight, elle, est restée. Après des siècles de déclin, elle a pu, grâce au long combat des siens, résister et, aujourd'hui, elle a acquis des droits qui lui permettent de se renouveler. En Algérie, après des années de répression, elle a pu, ces dix dernières années, réaliser une avancée appréciable, en entrant justement dans le circuit éducatif et en acquérant le statut de langue nationale. Beaucoup de choses restent à faire, et il faut garder l'espoir de nouvelles conquêtes. Tamazight est le bien de tous les Algériens, berbérophones et arabophones. Elle fait partie de notre identité et de notre histoire. Nous devons tous œuvrer à sa sauvegarde et à sa promotion.

O. A. A.

Le Tamazight



De récentes découvertes anthropologiques nous permettent maintenant de mieux expliquer l'origine et la provenance du peuple berbère. A la lumière de ces découvertes, il semble que ce peuple pourrait être considéré comme la souche d'où se seraient détachés les rameaux humains qui forment, actuellement, les diverses races blanches du Globe. Des anthropologistes éminents s'accordent, en effet, pour placer le berceau de l'humanité en Afrique.

C'est ce qui ressort des travaux, notamment du Professeur Leakey au Kenya et au Tanganyika. M. Eugène Guernier, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de l'université de Paris, rapporte dans son livre L'apport de l'Afrique à la pensée humaine, les renseignements qu'il a recueillis du Professeur Leakey lui-même sur les conditions dans lesquelles il fit la découverte qui l'amena à considérer que l'Afrique a été le continent de l'apparition

des premiers hommes. C'est, écrit-il, dans l'île Kusimu, près de la rive orientale du lac Victoria, non loin de la ville de Kisumu, au bord d'une fracture de mille mètres de hauteur, que le Professeur Leakey a découvert la mâchoire inférieure d'un hominien, remontant à vingt millions d'années. L'être reconstitué, en fonction de cette mâchoire, a reçu le nom de Proconsul Africanus. Ce fossile représenterait le passage le plus typique d'un être non hominien à l'homme.

HANDISPORT-
TOURNOI DE SHEFFIELD**La sélection algérienne
de Goal-Ball termine
à la 4^e place**

La sélection nationale algérienne de Goal-Ball a pris la 4^e place au traditionnel tournoi de Manchester (Angleterre), transféré cette année dans la ville de Sheffield, qui a pris fin dimanche avec la consécration de la Turquie. Outre l'Algérie, sept nations avaient pris part au tournoi qui s'inscrivait dans le cadre de la préparation des différentes sélections aux Jeux Mondiaux d'Antalya (Turquie/Avril), qualificatifs aux jeux Paralympiques de Londres (septembre 2012). L'équipe algérienne, drivée par le duo Mohamed Bettahrat et Abdelkader Khédim, a remporté quatre victoires et concédé trois défaites, enregistrant 12 points, dans un tournoi qui s'est joué en mini championnat. Les coéquipiers de Mohamed Mokrane avaient battu, respectivement l'Espagne, 5e du tournoi (12-5), la Grèce (5-2), avant de chuter lourdement (1-11) face à la Slovaquie (2e du tournoi avec 18 pts). Par la suite, les Verts ont renoué avec le succès, lors du 4^e match devant l'Allemagne (14-6), avant de perdre (2-8) face à la Turquie (1^{re} avec 19 pts). Les deux derniers matchs de la sélection algérienne ont été achevés par un large succès (10-1) face à la Grande-Bretagne (dernier du tournoi), et un revers (5-15) devant la Suède (3^e du tournoi). Lors des deux dernières éditions du tournoi, la sélection algérienne s'était classée 3^e en 2009 et 2^e en 2010. "Le tournoi était un très bon test pour nos joueurs à l'approche des Jeux Mondiaux qui constituent notre objectif principal, car ils qualifient les quatre premiers aux Jeux Paralympiques de Londres", a déclaré à l'APS, l'entraîneur de l'équipe Mohamed Bettahrat. Rappelons que la sélection algérienne s'était déplacée à Londres, avec quatre joueurs seulement (une équipe de Goal-Ball étant composée de six éléments dont trois remplaçants). Firas Tria et Samir Belhouichet n'ont pas pu prendre part au tournoi. "On a été contraints de composer notre équipe avec les quatre éléments. Ce n'était pas facile de jouer avec un seul remplaçant dans un tournoi d'envergure internationale et qui devait de surcroît être une étape importante dans la préparation pour les échéances internationales", a expliqué le coach. Le tournoi de Sheffield a réuni entre autres, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède et la Turquie qui peuvent être des adversaires directs de l'Algérie lors des Jeux mondiaux d'Antalya. Le tournoi a permis au staff technique national, de superviser surtout ces sélections et relever leurs points forts et points faibles en prévision des autres confrontations similaires. "Le rendez-vous de Sheffield a été un bon test pour nos joueurs et nous a donné beaucoup d'enseignements. On a essayé d'améliorer autant que possible notre jeu et faire le moins d'erreurs possible", a souligné M. Bettahrat. Le prochain stage de l'équipe nationale est fixé du 17 au 29 mars prochain en Pologne avant que les athlètes ne rallient la Turquie afin de prendre part aux JM, prévus à Antalya du 1^{er} au 11 avril 2011.

APS

33^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF AUJOURD'HUI A KHARTOUM

LES CANDIDATS AFFÛTENT LEURS ARMES

Ils sont finalement cinq à être candidats pour les deux sièges au sein de la Fédération internationale de football (Fifa), après le retrait de Kalusha Bwalya, président de la Fédération zambienne de football, qui a préféré se focaliser sur sa candidature au comité exécutif de la CAF de la zone Sud.

PAR MOURAD SALHI

Outre l'Algérien Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football, cette liste comprend également quatre autres personnalités connues dans le monde du football, il s'agit de Danny Jordan d'Afrique du Sud, Jacques Anouma Bernard représentant de la Côte d'Ivoire, Ibrahim Galadima du Nigeria et Suketu Patel des Seychelles.

Les travaux de cette réunion qu'abritera le Soudan pour la troisième fois, débiteront ce soir à partir de 19h au palais de solidarité (Friendship) à Khartoum en présence de 53 Fédérations membres. Plusieurs candidats au Comité exécutif de la Confédération africaine de football, sont annoncés pour représenter les six zones au cours de ce rendez-vous très important pour le football africain. L'élection des deux représentants de la CAF au niveau du comité exécutif de cette instance internationale à Zurich sera, sans aucun doute, le point le plus important de cet événement continental que présidera le patron de la Caf, Issa Hayatou.

La campagne est bel et bien lancée depuis quelques jours déjà, maintenant, c'est aux candidats d'entrer en lice pour briguer les deux postes au niveau de l'instance dirigeante du football mondial. Dans cet objectif ils affûtent leurs armes et affinent leurs stratégies afin de convaincre les présents à cette AG ordi-



Mohamed Raouraoua dans la course pour un siège au sein de la Fifa.

naire. A l'heure actuelle, personne ne peut avancer un quelconque pronostic sur les chances des cinq candidats pour les deux postes convoités au sein du comité exécutif de la Fifa. Le représentant algérien Mohamed Raouraoua, qui est également membre du comité exécutif de la CAF et actuel président de l'Union nord-africaine de football, vice-président de l'Union des associations de football arabe, préfère ne pas se prononcer sur cette élection et s'est contenté de dire "Attendant le jour J pour voir, seul Dieu sait de quoi sera fait demain", répondra-t-il à chaque sollicitation dans ce sens. Le président du Comité d'organisation de la Coupe du monde 2011, le Sud-Africain Danny Jordan candidat également à cette élection a lancé depuis quelque temps une vaste campagne pour ratisser large. La semaine dernière seulement, ce responsable a pu réunir à Johannesburg les membres de la CECAFA, qui regroupe 11 fédérations africaines afin de les

convaincre de cautionner sa candidature. De son côté, le représentant sortant, l'Ivoirien Jacques Anouma Bernard, candidat à sa propre succession, espère bien conserver sa place en appelant ses principaux alliés à lui renouveler la confiance. En tout cas, la concurrence s'est multipliée entre ses trois principaux candidats, les deux autres candidats à ces élections, le Nigérien Ibrahim Galadima et le Seychellois Suketu Patel, il semble que leurs chances d'arracher un poste soient très minimes. En revanche, la bataille s'annonce rude pour les candidats à l'élection des représentants des différentes zones au comité exécutif de la CAF. Beaucoup d'autres thèmes seront également à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

M. S.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (15^e J)

USM Annaba-USM Alger au stade d'El Hadjar

La rencontre entre l'USM Annaba et l'USM Alger, prévue samedi prochain, comptant pour la 15^e journée du championnat professionnel Ligue 1 de football, a été domiciliée au stade d'El Hadjar, rapporte mardi la Ligue nationale de football (LNF) sur son site. Ce match se déroulera à huis clos, après la suspension infligée à l'USM Annaba par la commission de discipline de la LNF. Le stade du 19-Mai-1956 a été fermé pour travaux, en prévision du match Algérie-Maroc, prévu le 27 mars prochain, comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, rappelle-t-on.

APS



AUJOURD'HUI, LIGUE DES CHAMPIONS DE L'UEFA

Inter Milan - Bayern Munich la tête d'affiche

La revanche de la finale de la saison dernière entre l'Inter Milan et le Bayern Munich constituera la tête d'affiche aujourd'hui des deux derniers huitièmes de finale aller de la Ligue des champions de l'UEFA, alors que Manchester United se méfiera quand même de sa visite à Marseille, même diminué, seul club français vainqueur d'une Ligue des champions (1993).

Neuf mois, jour pour jour, après sa victoire sur le Bayern (2:0) au stade Santiago Bernabeu en finale de la dernière édition, l'Inter accueille un Bayern Munich revanchard qui reste sur deux sorties victorieuses à Giuseppe Meazza. Depuis l'arrivée de Leonardo en début d'année, l'Inter a retrouvé son rythme et repris huit points à l'AC Milan. Les Nerazzuri sont invaincus depuis dix matches à domicile en Ligue des champions (7 victoires et 3 nuls) mais ils seront cependant privés de Giampaolo Pazzini, leur locomotive en attaque, qui n'est pas qualifié. Le Bayern, lui aussi revenu à la 3e place de la Bundesliga, a également retrouvé des couleurs avec les retours en forme ou de blessure, des Bastian Schweinsteiger, indispensable au milieu, Thomas Müller, qui aligne les kilomètres et



les buts, Arjen Robben enfin guéri et Mario Gomez, encore incertain, meilleur buteur du championnat avec 18 réalisations. Il y aura également duel sur le banc entre l'expérience de Louis van Gaal et l'instinct de Leonardo qui tourne à la moyenne affolante de 2,45 points par match depuis son arrivée. Depuis 18 ans, l'OM court après une qualification en quarts de finale alors que les Mancuniens ont programmé une cinquième qualification consécutive. Les champions de France seront malheureusement privés de leurs deux principaux atouts offensifs André-Pierre Gignac et Mathieu Valbuena tous deux blessés. Ces absences seront d'autant plus préjudiciables que l'OM a seulement inscrit sept buts lors des 9 dernières

journées, dont quatre par André-Pierre Gignac. Pour sa part, Manchester, solide leader de Premier League, tourne à plus de deux buts par rencontre et n'a pas encaissé de but lors de ses trois derniers déplacements en Ligue des champions. Le joueur à suivre ce soir c'est Ryan Giggs, 37 ans, qui vient de prolonger son contrat d'une saison avec Manchester United. L'infatigable Red Devil, professionnel depuis 1990, a déjà marqué 158 buts en 862 matches sous le maillot rouge. Son palmarès est riche entre autres de 11 titres de champion d'Angleterre, 4 Coupes, 3 Coupes de la Ligue, une Supercoupe de l'UEFA et deux Ligues des champions. Et comme dit le proverbe : "Jamais deux sans trois..."

KARL-HEINZ RUMMENIGGE

«Le meilleur est encore à venir pour le Bayern Munich»



Le président du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge a estimé lundi que son club devrait remporter la Ligue des champions dans les saisons à venir grâce à son duo Franck Ribéry-Arjen Robben. "Les conditions de base (pour une victoire en Ligue des champions) se sont améliorées grâce à Ribéry et Robben. Elles seront encore meilleures dans les années à venir grâce au fair-play financier", a annoncé Rummenigge dans un entretien à l'agence SID. "Je crois que le meilleur est encore à venir pour le Bayern", a martelé le dirigeant

bavarois. "Le Bayern est organisé très sérieusement et nous ne devons pas changer notre façon de travailler sur le plan économique, alors que beaucoup de clubs anglais, italiens et aussi espagnols devront modifier radicalement leur comportement financier pour obtenir leur licence pour la Ligue des champions", a-t-il rappelé. Le fair-play financier prôné par le président de l'UEFA, Michel Platini, doit entrer en vigueur en 2013-14 et stipule qu'un club ne pourra dépenser plus d'argent qu'il n'en génère pour participer aux compétitions européennes.

AC MILAN

Gattuso suspendu cinq matches

La commission de discipline de l'UEFA a suspendu le milieu de terrain de l'AC Milan Gennaro Gattuso cinq matches pour son mauvais comportement envers l'entraîneur adjoint de Tottenham Joe Jordan lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions européenne. L'AC Milan a indiqué que le joueur ne ferait aucune déclaration et n'a pas indiqué s'il fera appel de la décision. Hier, après la défaite de son équipe à San Siro face à Tottenham (1-0), Gattuso s'en était pris physiquement au technicien de Tottenham, durant et après le match, en l'at-



trayant par la gorge, puis en lui assénant un coup de tête au visage. "J'ai perdu la tête et je suis responsable, j'ai fait quelque chose que je n'aurais pas dû faire", avait confessé le joueur italien dès la fin du match. "J'étais énervé par les mots que j'avais échangés avec Jordan. On parlait tous les deux en écossais car j'ai joué dans son pays à Glasgow, mais je ne vais pas révéler ce qui a été dit. J'ai commis une erreur de faire ce que j'ai fait à une personne plus âgée que moi. Je vais attendre et voir ce que l'UEFA va décider", avait précisé Gattuso.

ANDREA AGNELLI

«Les joueurs ne se sont même pas douchés»

Le président de la Juventus de Turin, Andrea Agnelli, a tancé ses joueurs en pointant ironiquement leur manque d'engagement lors de la défaite à Lecce, dimanche (0-2): "Les joueurs ne se sont même pas douchés! N'attribuons pas la faute à quelqu'un en particulier, le groupe est uni", a dit Agnelli, selon des propos rapportés hier par la presse italienne. Après trois excellents matches dans l'application et l'intensité, il y a beaucoup d'amertume pour la défaite de Lecce. Après le match, les joueurs n'ont même pas eu besoin de se doucher! "Sur le terrain, c'était exactement la même équipe qui avait battu l'Inter (Milan, 1-0 à Turin). Il faut progresser et comprendre que nous devons donner le maximum à chaque fois", a ajouté le président, âgé de 35 ans, neveu de Giovanni Agnelli, le président des années Platini. "C'est notre pire match de la saison, avait pesté l'entraîneur Luigi Delneri après la rencontre. Nous avons proposé un vilain football, sans idées. Nous avons mérité de perdre". Après une saison 2009-10 catastrophique terminée à la 7e place, la +Vieille Dame+ a établi un "projet" - le mot est souvent répété au club - de relance, avec un nouvel entraîneur, Luigi Delneri, et dix nouveaux joueurs arrivés cet été, plus trois recrues hivernales. Le club, qui va inaugurer son nouveau stade cet été, entend y disputer de suite la Ligue des champions, mais la Juve, 6e, est pour l'instant à 7 points de la 4e place, qualificative pour les barrages de la C1. "Nous avons entamé un long parcours. L'été prochain, nous passerons à la seconde phase du travail et si, dans un an, nous en sommes au même point qu'aujourd'hui, il y aura un problème. Mais, pour l'instant, continuons sereinement, sans se préoccuper des comparaisons avec le passé" de la Juventus, a souligné Agnelli. "Nous devons jouer douze matches (il reste 12 journées) comme des finales, avec la conviction de les gagner tous", a-t-il ajouté.

OLYMPIAKOS

Le club veut prolonger le contrat de Djebbour



La direction du club grec de l'Olympiakos (Div 1), compte proposer à l'attaquant international algérien, Rafik Djebbour, une prolongation de contrat, après ses belles prestations enchaînées depuis qu'il a rejoint l'équipe d'Athènes en janvier, rapporte hier la presse locale. Rafik Djebbour qui avait résilié son contrat avec son ancien club, l'AEK Athènes, s'est engagé pour 6 mois avec l'actuel leader du championnat de Grèce, avec une option de deux années supplémentaires dans le cas où il donnera satisfaction. L'attaquant des Verts pourrait signer prochainement un contrat de trois ans avec les Rouge et Blanc, précise la même source. Très en verve depuis qu'il a rejoint l'Olympiakos, Djebbour est devenu une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur espagnol Ernesto Valverde. Dimanche lors du chaud derby de la capitale face au Panathinaïkos, Rafik Djebbour avait offert la victoire à son équipe en inscrivant un but à la 90e minute. C'est son deuxième but, après celui inscrit face à l'Aris Salonique (2-1) lors de la 22e journée du championnat de Grèce. Rafik Djebbour a joué dans quatre clubs grecs (Ethnikos Asteras, Atromitos, Panionios et l'AEK Athènes), rappelle-t-on.

SUD DU PAYS

Jeune cherche emploi...



Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, M. Said Barkat, a annoncé lundi à Adrar la création de 20.000 emplois dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes dans la wilaya d'Adrar.

Le ministre a également fait part, lors d'une cérémonie de remise d'aides et d'équipements, notamment de 24 bus scolaires, en solidarité avec les catégories sociales défavorisées de cette wilaya, de l'octroi de 2.000 micro-crédits aux jeunes promoteurs et aux femmes aux foyers, ainsi que de 1.000 postes de travail pour les universitaires et les techniciens.

M. Barkat a, en outre, fait part de l'octroi de 1.450 postes d'emploi au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), de l'attribution de 1.170 aides forfaitaires de solidarité (AFS), en plus de l'octroi de 7.850 aides dans le cadre des activités d'utilité publique, et de 1.170 aides forfaitaires pour personnes âgées. La visite du ministre de la Solidarité nationale et de la famille dans la wilaya a également été marquée par l'affectation de 25 chantiers de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, 23 chantiers au titre du programme "Blanche Algérie", ainsi que la programmation de 5 nouveaux projets pour le développement social qui viendront s'ajouter aux 19 opérations actuellement en cours de réalisation, dans ce domaine, pour une enveloppe de 1,22 milliard DA. La cérémonie de remise d'aides et d'équipements a porté sur la l'attribution de 24 bus pour le transport scolaire, au profit des différentes communes de la wilaya, dont 4 bus pour le renforcement des activités sociales et des associations sportives et 4 autres affectés pour la daïra frontalière de Bordj Badji Mokhtar.

L'opération a concerné aussi l'attribution, par le biais de la direction locale de l'Action sociale (DAS), d'un lot de 40 tonnes de denrées alimentaires destinées à 600 familles défavorisées, 1.200 couvertures, plus de 200 fauteuils roulants, 10 machines à coudre, des lits pour personnes grabataires, ainsi que 1.000 cartables pour les élèves.

Au terme de sa visite dans la wilaya, M. Barkat a annoncé également une opération similaire, dans les prochains jours, au profit des familles déshéritées de la commune de Bordj Badji Mokhtar, extrême sud de la wilaya d'Adrar.

L'opération de ce lundi s'inscrit dans le cadre du programme national prôné par le ministère de la Solidarité pour soutenir et améliorer les conditions de vie des familles nécessiteuses, a indiqué M. Barkat, lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile et les notables d'Adrar.

Il a souligné, à cette occasion, que l'action de solidarité était profondément ancrée, et depuis longtemps, dans les traditions du peuple algérien.

Le ministre a affirmé, par ailleurs, que dans le cadre du programme de solidarité avec les familles défavorisées, des cadres de son département ministériel sillonneront les différentes wilayas du pays pour s'enquérir des situations des couches sociales défavorisées, dans les régions enclavées, en vue de leur apporter aide et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

ELLES SE FONT DE PLUS EN PLUS RARES

Les merceries en voie de disparition

De nos jours, plusieurs activités sont en voie de disparition en Algérie comme par exemple les cordonniers, et surtout les merceries. Cette dernière activité a considérablement diminué. Il ne reste que quelques échoppes qui font dans ce commerce, particulièrement dans les quartiers populaires.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Il faut dire que c'est difficile en ce moment de trouver un magasin de mercerie à Alger. Il faut arpenter les différentes rues et ruelles de la capitale pour en dénicher un magasin destiné exclusivement aux articles de mercerie. Et si par chance, il nous est offert de rencontrer l'oiseau rare, au cours de notre chemin, on ne peut réprimer l'envie de visiter les lieux. Dès qu'on franchit le seuil de ce magasin, un véritable voyage dans le temps — aussi bien visuel qu'olfactif — s'offre à nous. En l'espace d'une seconde, on se retrouve plongé dans un univers magique, aujourd'hui en voie de disparition. Des années de très jolies boîtes en carton, décorées finement sont exposées. Tout y est délicieusement rétro. Il y a le monde des boutons de toutes sortes, avec une variété de couleurs et de différentes formes. Le coin le plus captivant est le monde des rubans de soie et de velours, de



la dentelle et de la laine d'une large palette de couleurs. Un monde qui nous fait voyager au-delà du temps et des époques. Il ne faut pas oublier les fourches à dentelle, et bien d'autres merveilles à découvrir qui nous transportent dans l'espace très réduit de la création de haute couture et de merveilleuses tenues que portent des illustres stars du petit ou grand écran. Ces types de magasin nous font rêver. Hélas, ils deviennent très rares. C'est un pan de toute une activité artisanale qui risque de disparaître, remplacé par le prêt-à-porter.

Tout ce qui est créatif, artistique est abandonné aujourd'hui au profit du tout venant, sans goût ni esthétique. Une couturière, Nacéra, rencontrée dans une mercerie près de la mosquée Ketchaoua,

explique la désaffection des Algériens pour tout ce qui touche les belles choses d'antan. « *Le désastre du monde moderne est dans la mondialisation qui réduit les spécificités de chaque nation* ». Elle trouve aussi une autre raison qui va dans le sillage de sa première explication. Selon elle, le problème vient aussi et surtout du fait que ces merceries n'arrivent pas à faire vivre leurs propriétaires et ce ne sont pas les générations montantes qui vont prendre le relais pour perpétuer ce métier.

Que faut-il faire alors pour sauvegarder cet artisanat? Nacéra, propose une idée qui mérite une attention. « *Pourquoi ne pas inclure l'enseignement de l'artisanat dans les écoles ?* », s'est-elle interrogée.

S.B.

ILS ÉVITENT DE NOMBREUSES COMPLICATIONS DANS LE RÈGLEMENT DES LITIGES

Profession, médiateur judiciaire



La création d'une association nationale des médiateurs judiciaires a pour objectif de défendre, organiser et assurer la transparence et l'impartialité de la profession de médiateur, a indiqué lundi à Alger le directeur général du centre de recherches juridiques et judiciaires, M. Djamel Bouzertini.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'assemblée constitutive de l'association nationale des médiateurs judiciaires, M. Bouzertini a expliqué que cette dernière permettra la mise en place d'un cadre juridique pour l'exercice de la média-

tion judiciaire et la défense des droits socioprofessionnels des médiateurs judiciaires.

Il a ajouté dans ce sens que l'association œuvrera à l'unification des méthodes de travail des médiateurs et contribuera à l'enrichissement des textes juridiques et législatifs en matière de médiation judiciaire.

Elle aura également pour mission de faire connaître la médiation en prévision de sa vulgarisation à travers le territoire national et renforcer le contact entre les médiateurs judiciaires et les organisations

internationales activant dans ce domaine dans le but d'échanger les expériences.

Des bureaux locaux relevant de l'association seront ouverts au niveau de chaque cour. Ces derniers seront chargés d'assurer la coordination entre les différents médiateurs au niveau local et de cerner les problèmes qui entrave la médiation judiciaire.

Le code de procédures civiles et administratives, promulgué en 2008 et entré en vigueur en février 2009, a introduit dans ses articles de 994 à 1005 la médiation comme méthode alternative dans le règlement des litiges.

Le magistrat est, ainsi, tenu de proposer la procédure de médiation aux parties en conflit, à l'exception des questions relatives à la famille, les travailleurs et l'ordre public.

Le décret exécutif n° 09-100, promulgué le 10 mars 2009, définit les modalités de désignation du médiateur judiciaire.

Le médiateur judiciaire est choisi, en vertu du décret, en fonction de son intégrité, sa compétence et sa capacité à régler les litiges. Il est également choisi parmi ceux ayant un diplôme universitaire ou une formation spécialisée les habilitant à assumer la fonction de médiation.

L'assemblée constitutive l'association nationale des médiateurs judiciaires se tient en présence de nombreux médiateurs venus des différentes wilayas du pays.

La rencontre se tient sous l'égide du centre national des recherches juridiques et judiciaires.

Jennifer Aniston veut repartir à zéro : elle met sa maison à 42 millions de dollars en vente !

L'ancienne Friends se sépare de la maison dans laquelle elle vit. Qu'importe si elle trouve que l'endroit "vibre de tout l'amour avec lequel il a été créé", elle est décidée à changer d'air !

Si vous avez 42 millions de dollars sous le coude et que vous cherchez un logement à Beverly Hills, Jennifer Aniston a un bien immobilier à vous proposer ! L'actrice qui vient d'avoir 42 ans a en effet eu une révélation récemment et elle a décidé d'être moins matérialiste. Première décision allant dans ce sens : revendre sa luxueuse propriété à Los Angeles. "J'avais l'impression que ma vie était en désordre. Je ne pouvais pas dormir et je me disais que j'ai vraiment envie de tout simplifier, ma vie a besoin d'être simplifiée. Et en pensant cela, je me suis dit que je devrais vendre ma maison. Je me suis rendue compte que c'était trop pour moi. Je ne suis pas cette personne" a expliqué la star au magazine People. Mais "tout simplifier" ne veut pas dire perdre de l'argent au passage... Bien au contraire ! Après deux ans de travaux pour rendre son logement "zen", je vais réaliser une énorme plus-value sur la demeure qu'elle a achetée 13,5 millions en 2006 et qu'elle compte négocier à 42 millions de dollars. De quoi financer un nouvel appartement à New York pour Miss Aniston. Mais rien de trop grand bien sûr, elle a une nouvelle philosophie de vie à suivre !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1836 Bataille de Fort Alamo à San Antonio au Texas



Cinq mille Mexicains, commandés par Santa Anna mettent le siège devant Alamo (Texas), tenu par 187 Texans. En 1836, les colons américains du Texas, appuyés par certains Mexicains, se soulèvent contre le pouvoir autoritaire du président mexicain Santa Anna. Alors que les rebelles tentent d'organiser leur armée au nord de la province, un groupe de 189 volontaires de toutes origines dont le légendaire David Crockett se retrouvent assiégés dans une petite mission en ruine à peine fortifiée: El Alamo. Encerclés par une armée mexicaine forte de plusieurs milliers d'hommes désireuse de mater cette révolution, ils vont décider de rester et de mourir au nom de leurs idéaux



1898 Emile Zola emprisonné

On emprisonne Émile Zola pour avoir écrit une lettre ouverte intitulée « J'accuse ». Cette dernière blâme le gouvernement français pour avoir adopté une attitude anti-séministe et pour avoir emprisonné injustement le capitaine Alfred Dreyfus.

1903 Cuba loue la baie de Guantanamo aux États-Unis "à perpétuité"



Guantanamo est le nom d'une ville se trouvant au Sud-Est de Cuba. C'est la capitale de la province de Guantanamo. La population est de 208.000 habitants environ, la majorité vivant de la culture de la canne à sucre et du coton.

Cette baie, louée à perpétuité aux Américains pour 2.000\$ par année, est devenue célèbre suite à l'implantation à 15 km, de la base navale militaire des États-Unis de Guantanamo. C'est à l'intérieur de cette base que se trouve la prison de Guantanamo. C'est une prison militaire temporaire de haute sécurité destinée à détenir des islamistes capturés essentiellement en Afghanistan et en Irak.

1934 Léopold III devient Roi des Belges

Léopold III fut le quatrième roi des Belges, du 23 février 1934 au 16 juillet 1951. Face à la menace allemande, il décida en 1936 la neutralité de la Belgique qui était jusqu'alors l'alliée de la France et du Royaume-Uni ce qui n'empêcha pas la Belgique d'être envahie par l'Allemagne

le 10 mai 1940. Il fut contraint à une reddition sans condition, en désaccord avec le gouvernement exilé en France. En 1944, il fut interné avec sa famille, par les Nazis, en Allemagne puis en Autriche où il fut libéré par l'armée américaine en mai 1945. Une partie importante de la population belge étant opposée à son retour sur le trône, le prince Charles, son frère, continua d'assumer la régence. Une consultation populaire eut lieu en 1950 qui vit rentrer le roi en Belgique mais une vive opposition des Wallons conduira à l'abdication du Souverain en faveur de son fils Baudouin Ier en 1951.

1944 Staline saigne la Tchétchénie



Accusés de collaborer avec l'Allemagne, les Tchétchènes sont déportés massivement sur ordre du numéro 1 soviétique. A l'aube, 300.000 personnes sont conduites de force vers le Kirghizstan et le Kazakhstan. Dans les jours qui suivent plus de 500.000 autres subiront le même sort. Des milliers d'entre eux meurent de froid, de faim ou d'étouffement dans les wagons qui les transportent vers les camps de travail

1997 Dolly : premier mammifère cloné



Des scientifiques britanniques présentent la brebis Dolly, clonée en Ecosse à partir d'une cellule unique prélevée sur une autre brebis. Elle sera euthanasiée six ans plus tard (alors que l'espérance de vie se situe à douze ans en moyenne) à cause d'une maladie pulmonaire incurable, mettant en question le vieillissement prématuré et les problèmes de santé rencontrés par les animaux nés grâce au clonage

2002 Enlèvement d'Ingrid Betancourt



L'ancienne sénatrice Ingrid Betancourt, candidate à la prochaine élection présidentielle en Colombie, et Clara Rojas, sont enlevées par des rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Depuis, grâce à une grande mobilisation elle a pu être libérée. Clara Rojas, assistante d'Ingrid Betancourt, et Consuelo Gonzalez, ancienne parlementaire, détenues respectivement depuis février 2002 et septembre 2001, ont ainsi été remises, le 10 janvier 2008, aux représentants du CICR au cours d'une opération hélicoptérée.

LE CARNET DU MIDI



1850 LE NEC PLUS ULTRA

César Ritz est un hôtelier et entrepreneur d'origine suisse, né ce jour en Suisse. Il est le premier à développer le marché de l'hôtellerie de luxe. Il a laissé sa marque dans l'histoire de l'hôtellerie tant et si bien qu'en anglais le mot "ritzzy" est un adjectif qui désigne le nec plus ultra en matière d'élégance. En 1867, il quitte la Suisse pour venir travailler à Paris au moment de l'Exposition universelle. Il débute sa carrière dans des restaurants comme serveur puis comme sommelier. Il exerce au grand hôtel parisien « Le Splendide », puis devient maître d'hôtel « Chez Voisin », un grand restaurant parisien qui doit fermer suite à la guerre de 1870. Dans cette dernière place, il côtoie le Tout-Paris de l'époque, ce qui fut pour lui une excellente école de psychologie sociale. En 1878, il devient le directeur du Grand Hôtel National de Lucerne, fonction qu'il tient jusqu'en 1888 en parallèle de celle de directeur du Grand Hôtel à Monaco. Pionnier du développement de la grande hôtellerie de luxe, il sait séduire la clientèle aisée et acquiert rapidement une réputation de bon goût et d'élégance. En 1896, il fonde une société de développement hôtelière à son nom, ce qui provoque son licenciement en 1897. En 1898, il fonde le célèbre hôtel Ritz, place Vendôme à Paris. Dans son nouvel hôtel, il adopte des normes de confort très au-dessus de ce qui se faisait à l'époque. En 1905, il ouvre l'Hôtel Ritz de Londres et en 1906 celui de Madrid. Marcel Proust qui venait régulièrement dîner place Vendôme a décrit dans ses romans - notamment "À la recherche du temps perdu." - Il multiplie des ouvertures d'hôtels un peu partout dans le monde comme au Caire, à Johannesburg, à Montréal et à New York. Il décèdera quelque temps avant la fin de la première guerre mondiale en 1918



1868 LE PÈRE DU PANAFRICANISME

William Edward Burghardt Du Bois est né le 23 février 1868 dans l'est de l'Etat du Massachusetts. est un sociologue, éditeur et poète afro-américain né à Great Barrington, Massachusetts, qui milita pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs aux États-Unis, notamment au sein du National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), dont il fut l'un des fondateurs. Pendant un quart de siècle (1910-1934), il mena son combat contre la discrimination raciale et le conservatisme politique. Il fut le premier Noir américain diplômé d'un doctorat de philosophie de l'université Harvard en 1895. Pendant toute la première moitié du XXe siècle, W.E.B. Du Bois fut l'un des principaux intellectuels et activistes Noirs américains. À partir des années 1940, il afficha sa sympathie croissante pour les thèses communistes, ce qui lui valut d'être surveillé par le FBI. reçut le Prix Lénine pour la paix en 1959. En 1961, à l'âge de 93 ans, il adhéra officiellement au Parti communiste des États-Unis d'Amérique. Il émigra au Ghana, dont il prit la nationalité. Il mourut à Accra le 27 août 1963.



1928 SAUVÉ DE JUSTESSE

Vassili Grigorievitch Lazarev né ce jour est un cosmonaute soviétique Il réalise son premier vol le 23 septembre 1973, comme commandant à bord de Soyouz 12. Le 5 avril 1975, quelques minutes après le lancement de Soyouz 18, le dernier étage de la fusée porteuse échoue à se séparer de l'étage inférieur, pour cause d'un boulon explosif défectueux. Alors que les moteurs s'allument malgré tout, la fusée, déséquilibrée, commence à s'écarter dangereusement de sa trajectoire : la capsule est alors séparée du lanceur en éjection d'urgence. Alors que le lanceur est détruit en vol, l'équipage (l'ingénieur de vol est Oleg Makarov), fortement commotionné mais vivant, atterrira quelques minutes plus tard. Ce vol - devenu suborbital par la force des choses - sera longtemps tenu secret par l'Union soviétique. Il décèdera en 1990



1954 LE LEADER DE LA RÉVOLUTION ORANGE

Viktor Iouchtchenko est né le 23 février 1954 en Ukraine. C'est un homme d'Etat. Premier ministre de 1999 à 2001 et chef de la coalition politique Notre Ukraine, il est le leader de la révolution orange qui le conduisit au pouvoir lors de l'élection présidentielle de 2004, où il bat le Premier ministre sortant Viktor Ianoukovytch. Troisième président de la République d'Ukraine du 23 janvier 2005 au 25 février 2010, Viktor Iouchtchenko ne parvint pas à résoudre les difficultés économiques et sociales ; il n'est pas réélu à la tête du pays lors du scrutin de 2010. Son visage est abîmé par une forme extrême d'acné provoquée par une intoxication. Il existe une controverse sur les causes de cette intoxication, plusieurs expertises confortant la thèse d'une tentative d'empoisonnement à la dioxine. Après avoir vu le visage de Viktor Iouchtchenko, le toxicologue allemand Bram Brouwer prend contact avec le docteur Michael Zimpfer, directeur de la clinique Rudolfinerhaus, pour se faire fournir des échantillons de sang de Viktor Iouchtchenko, en vue d'effectuer des tests à l'université libre d'Amsterdam sur la présence ou non de dioxine. Les conclusions de ses tests sont que le sang contient une « haute concentration de dioxine, principalement administrée oralement ». Briguant un second mandat à l'élection présidentielle de 2010, le président Iouchtchenko, tenu pour responsable d'une forte vague de déception et de désillusion au sein de l'opinion publique, est éliminé dès le premier tour avec un score de 5,45 % des voix. Il vit actuellement à Kiev. En février 2011, Viktor Iouchtchenko affirme travailler à l'écriture d'un ouvrage portant sur la Révolution orange et sa victoire à la présidence de la République en 2005.

GREFFE

Le prélèvement sur cadavres doit être encouragé

La greffe des membres, des tissus et des cellules ne peut se développer qu'à travers "l'encouragement du prélèvement sur cadavres", a affirmé, lundi à Alger, le Pr Mouloud Atik, chirurgien au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC).

Dans des recommandations sur le développement de la greffe en Algérie qu'il a présentées au dernier jour des entretiens du CHU Mustapha Pacha, le Pr Atik a souligné qu'outre le changement des mentalités, le développement de la greffe exige, "en premier, lieu la création d'une agence nationale de la biomédecine prenant en charge l'organisation de cette opération".

Le spécialiste a, également, appelé à élargir le cercle des dons qui se limite actuellement aux proches de premier degré et à créer des centres hospitaliers pour la prise en charge de cette opération.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance d'œuvrer au développement de la formation universitaire et du partenariat et de renforcer la législation pour se mettre au diapason des développements enregistrés dans les pays développés. Il a appelé aussi à la création en Algérie de services fonctionnant 24h/24h pour la prise en charge de la greffe.

Le Pr Atik a souligné, dans ce contexte, la nécessité de mettre en place un système d'information et informatique de pointe, de promulguer des lois en matière de sécurité sanitaire et de créer des registres nationaux pour les donneurs et receveurs de membres, tout en assurant le suivi et l'évaluation de l'opération.

La greffe étant un "traitement développé reflétant le niveau de la médecine dans le pays où elle est pratiquée", l'intervenant a insisté sur le développement de la recherche scientifique sur la greffe des membres, des tissus et des cellules en Algérie, en vue d'augmenter l'espérance de vie de la population.

531 greffes ont été réalisées en 2009 à travers le territoire national, dont 313 greffes de la cornée, 140 greffes de la moelle épinière, 77 greffes du rein et une greffe du foie.

La greffe d'un seul rein coûte, selon le Pr Atik, 1,5 million DA, contre 7,5 millions DA pour la greffe du foie.

Après une greffe, le receveur peut vivre plus de 10 ans, alors que le donneur peut vivre en bonne santé à 97 %.

APS

Du ronflement aux apnées du sommeil

Alors que le sommeil est censé être un moment de calme, il peut parfois s'avérer extrêmement bruyant. Car, du petit vrombissement au bruit d'un avion au décollage, le repos s'accompagne parfois de nuisances sonores bien connues : les ronflements ! Outre le dérangement important pour le repos du conjoint, ceux-ci peuvent signaler les prémices d'un trouble plus grave comme les apnées du sommeil.

Des millions de personnes ronflent, principalement des hommes. Dans la plupart des cas, ce trouble n'a pas de conséquences, sauf pour le sommeil du conjoint. Néanmoins, certains problèmes graves, tels que l'apnée du sommeil, peuvent apparaître et doivent être traités absolument.

Pourquoi ronfle-t-on ?

Le ronflement est dû à un rétrécissement du passage au fond de la gorge. Durant le sommeil, le voile du palais, la luette et la langue se relâchent. Si ces différents organes sont trop volumineux, ils peuvent entraîner une obstruction des voies respiratoires. En passant, l'air fait alors vibrer ces tissus, provoquant le ronflement. Le problème est souvent lié à une surcharge pondérale. Il peut être également causé par des repas trop arrosés ou la prise de somnifères, qui provoquent un relâchement excessif des muscles. Chez les enfants, des amygdales trop grosses peuvent être responsables du ronflement. Dans certains cas, le problème peut aussi être dû à une obstruction nasale (sinusite chronique, déviation de la cloison, allergies...).

C'est grave ?

Dans de nombreux cas, le ronflement n'a pas de conséquences. Pourtant, il faut absolument surveiller l'apparition



d'apnées du sommeil. Ce trouble respiratoire survient lorsque l'obstruction empêche l'air d'entrer dans les poumons pendant au moins 10 secondes, plusieurs fois par nuit. Les conséquences immédiates sont une impossibilité à entrer dans un sommeil profond (lorsque la personne commence à se relâcher, elle étouffe et se réveille). Ce problème provoque alors une fatigue, une somnolence pendant la journée, une irritabilité, etc. A long terme, la mauvaise oxygénation va entraîner des troubles cardiaques, de l'hypertension artérielle et même des risques d'infarctus.

Quels sont les traitements ?

Le traitement le plus simple consiste à éliminer les causes les plus probables. Dans les quelques cas d'obstructions nasales, le problème sera résolu par un oto-rhino-laryngologiste. Les premières mesures à prendre sont d'abord d'éviter l'alcool au dîner ainsi que les somnifères. La perte de poids peut également résoudre la plupart des problèmes de ronflement. Changer de posture peut également résoudre certains cas, car le ronflement est favorisé par le fait de dormir sur le dos. Il existe également certains "gadgets" qui peuvent être efficaces (appareil dentaire, dilateur de narines en plastique...).

Faut-il envisager la chirurgie ?

Lorsque le ronflement est trop important ou que des problèmes d'apnée du sommeil sont présents, il faut envisager un traitement plus radical tel que la chirurgie. Il s'agit d'une opération, sous anesthésie locale ou générale, consistant à enlever la luette et une partie du voile du palais (ainsi qu'une éventuelle amygdalotomie).

Quelques douleurs peuvent survenir pendant les deux à huit jours suivants. Pour les personnes ne souhaitant ni hospitalisation ni anesthésie, cette réduction peut être effectuée par laser. Une dizaine de séances est alors nécessaire. Enfin, si la chirurgie n'est pas possible, il faut envisager l'utilisation d'un appareil d'insufflation. Ce dispositif est constitué d'un masque respiratoire relié à une machine qui délivre de l'air sous pression. Il permet de stopper le ronflement et d'empêcher l'apnée, mais doit être utilisé toutes les nuits.

Quand ronfler prend la tête

Il semble qu'il y ait un lien entre le ronflement et les céphalées chroniques quotidiennes, ce qui ouvre de nouvelles perspectives de traitement de ces douleurs parfois rebelles aux effets des médicaments.

Cette étude nécessite cependant une confirmation, par exemple en quantifiant le ronflement et les pauses respiratoires des migraineux chroniques par des enregistrements du sommeil. De plus, il est possible que ce soit le mal de tête qui provoque le ronflement, et non l'inverse, auquel cas un traitement plus efficace des céphalées pourrait améliorer la qualité du sommeil...

Quoiqu'il en soit, pour vous qui souffrez de maux de tête en permanence, si votre conjoint(e) se plaint du bruit que vous faites en dormant ou s'étonne que vous fassiez des pauses respiratoires durant la nuit, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ! Un traitement adapté pourrait non seulement vous permettre de retrouver du tonus mais également soulager vos maux de tête...

ECZÉMA

Les cas augmentent dans les pays industrialisés

L'intense démangeaison qui accompagne cette affection cutanée laisse effectivement un souvenir « cuisant » à ceux qui l'ont subie. Aigu, l'eczéma forme des plaques rouges de taille variable, parsemées de minuscules vésicules remplies de liquide clair, qui se rompent sous l'effet du grattage souvent intense. Les lésions suintantes, croûteuses, se craquelent parfois de fissures douloureuses. Quand la maladie devient chronique, la peau s'épaissit sous l'effet du grattage, devient dure et grisâtre : elle se lichénifie. L'eczéma a deux causes principales. L'une, la dermatite atopique, est une affection chronique évoluant par poussées. Elle est à la peau ce que l'asthme est aux bronches : une irritabilité particulière due ici à des anomalies constitutives du revêtement cutané, très sec et hypersensible à certaines agressions. L'autre, l'eczéma de contact, est une réaction allergique contre une substance déterminée. Distinguer l'un de l'autre n'est pas toujours aisé car les lésions sont identiques. La dermatite atopique

touché 20% des nourrissons après 3 mois, de 7 à 10% des enfants avant 16 ans, et 1% des adultes, qui ont souvent des formes plus graves. A contrario, l'eczéma de contact est surtout fréquent chez l'adulte. L'eczéma atopique n'a pas de localisation précise, mais, selon l'âge, certaines zones sont plus touchées : les joues, le cuir chevelu et les convexités chez le nourrisson, les plis - creux du coude et du genou, paupières et arrière de l'oreille - à partir de 2 ans, la face, le cou et les mains chez l'adulte. L'eczéma de contact, lui, reste strictement limité à la zone directement exposée à l'allergène. Parfois, les deux eczémas coexistent : de 15 à 30% des atopiques ont aussi une allergie de contact au nickel.

La peau joue un rôle important de barrière dans les échanges entre l'extérieur et le milieu interne, qu'elle protège. Tout ce qui est en contact avec la peau pénètre un peu, d'autant plus que la peau est fine. La peau normale ne laisse passer que de toutes petites molécules. Mais au-delà d'un certain seuil, l'organisme se défend

et les lymphocytes T, très nombreux dans celle-ci, déclenchent une réaction inflammatoire, à l'origine de l'eczéma de contact. Dans la dermatite atopique, une prédisposition due à des mutations, en particulier celle de la filagrine, une protéine de structure de l'épiderme, rend la peau beaucoup plus perméable que la normale. Celle-ci laisse donc pénétrer de plus grosses molécules, notamment des protéines, à l'origine de la réaction inflammatoire. Son seuil de tolérance est donc aussi abaissé. Lors d'un eczéma de contact, l'éviction de la substance responsable de la sensibilisation suffit pour que tout rentre dans l'ordre. L'application de dermocorticoïdes permet de réduire l'inflammation et le prurit en quelques jours. Mais les lymphocytes T sensibilisés en gardent le souvenir : toute réintroduction, même après des années, peut réveiller l'eczéma en quelques heures. D'où l'intérêt d'identifier l'allergène pour l'éviter.

La dermatite atopique, longtemps assez rare, a explosé au début des années

1970 dans les pays industrialisés. «L'urbanisation, la diminution des infections qui protégeaient des allergies, l'hygiène accrue basée sur des savons détergents et l'astiquage intempestif des bébés dès la naissance ont probablement favorisé cette expression d'un terrain atopique chez de nombreux enfants». Si 80% des dermatites atopiques s'améliorent d'elles-mêmes avec l'âge, l'inconfort est tel pour l'enfant qu'un traitement s'impose pour réduire les symptômes. La priorité, c'est la lutte contre la sécheresse cutanée à l'aide d'émollients correctement appliqués chaque jour sur tout le corps, d'où l'importance de l'éducation thérapeutique. Le traitement repose aussi sur les dermocorticoïdes, dont les parents se méfient à tort car ils réduisent rapidement l'inflammation et les démangeaisons, avec des effets secondaires modérés. C'est important, car une dermatite atopique mal soignée fait souvent le lit de l'asthme et de la rhinite allergique.



Artichauts farcis
à la viande



Ingrédients :
250 g de steak haché
1 artichaut par personne
Sel, poivre
1 c. à c. de cumin en poudre et de paprika en poudre
1 oignon moyen
1 pomme de terre crue
Persil
2 citrons
1 boîte de tomate pelée
1 oignon
1 feuille de laurier

Préparation :
Enlever les premières feuilles des artichauts, les couper de plus de la moitié, creuser leur centre de manière à former un creux et les mettre dans une bassine d'eau citronnée. Dans un plat, mélanger à la viande hachée, l'oignon et la pomme de terre crue râpée, le sel, le poivre, les épices, la cuillerée d'huile, bien mélanger et laisser en attente...

Sauce : Dans une marmite à fond épais, mettre l'oignon haché, à peine doré, ajouter les tomates pelées et hachées, la feuille de laurier, le sel, le poivre. Baisser le feu et laisser cuire doucement 10 min. Pendant ce temps, égoutter les artichauts, les farcir, les poser sur le fond de la sauce. Si la sauce s'est épaissie, ajouter un demi-verre d'eau, couvrir et laisser cuire pendant environ 30 min.

Fondant à l'orange



Ingrédients :
115 g de beurre
115 g de sucre en poudre
2 œufs
115 g de farine
2 grosses oranges
1 c. à café de levure chimique en poudre
150 g de sucre glace

Préparation :
Travailler le beurre dans une terrine. Incorporer le sucre en poudre, petit à petit, puis les œufs, l'un après l'autre, tout en continuant à travailler. Ajouter la farine, le jus de l'orange, son zeste finement râpé, puis la levure. Verser dans un moule à manqué beurré puis mettre au four moyen. Préparer le glaçage : faire dissoudre le sucre glace dans le jus de la deuxième orange pour obtenir une crème coulante et lisse. Ajouter un peu de zestes d'oranges et réserver. Aussitôt cuit, démouler le gâteau sur un plat de service et l'arroser chaud avec la moitié du glaçage. Etaler le reste du glaçage lorsqu'il est complètement refroidi.

Trop de stress, c'est mauvais pour la santé mais aussi pour votre confiance en vous. Apprenez à vous relaxer pour vous sentir mieux dans votre corps et au top de votre beauté !

Construisez votre havre de paix :
Lorsque le temps file à toute allure et que le stress envahit nos vies, il est bon de savoir décompresser. Première étape : construisez votre havre de paix. Qu'il s'agisse de votre séjour ou de votre chambre, décorez cette pièce dans des couleurs et avec des objets que vous aimez. Pensez aussi à jouer sur les effets de lumière. Pourquoi ne pas sacrifier à cette tradition asiatique : retirez vos chaussures avant d'entrer - symboliquement, laissez vos soucis à la porte !

Prenez du temps pour vous :
Si vous consacrez régulièrement un peu de temps pour

vous retrouver vous-même, votre esprit sera plus clair et vous supporterez mieux le stress. Cela peut passer par des séances de méditation, un programme beauté à la maison, un bon livre, un bain délassant ou tout simplement un moment à ne rien faire, à se concentrer sur soi ou à écouter de la musique.

Un sommeil de qualité :
Le manque de sommeil est un des premiers facteurs de dépression. Il entraîne un état de nervosité, une mauvaise régulation du poids et une surproduction des hormones de stress. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de dormir suffisamment : en général, environ huit heures par nuit. Quelques conseils ? Donnez-vous le temps de vous détendre avant de vous mettre au lit, dînez tôt afin que votre digestion soit terminée lorsque vous vous couchez.

Ne négligez pas l'exercice :
Dans la mesure où la beauté et la santé sont les reflets de notre mode de vie, rien n'est meilleur pour elles qu'un programme d'exercices réguliers.



Sports dynamiques ou gymnastiques douces, le mouvement génère l'énergie. Grâce à l'exercice, le corps se trouve raffermi, assoupli ; la résistance aux maladies est accrue,

vos vitalité s'amplifie et le stress capitule. Même la peau d'une sportive produit davantage d'élastine. Vous vous sentirez mieux dans votre corps, plus belle - et cela se verra !

MAISON QUI SENT BON
Lutter contre les mauvaises odeurs



Comment éviter que la salle de bains sente l'humidité et que les canalisations empestent ? Comment lutter contre la puanteur du tabac froid ? Nos meilleures astuces pour venir à bout des mauvaises odeurs de la maison.

Dans les canalisations
Évitez de verser les graisses dans l'évier : elles s'accrochent aux parois en refroidissant et finissent par sentir mauvais. En revanche, vous pouvez y verser régulièrement une casserole d'eau bouillante et, une fois par mois, un désinfectant dans les conduits d'évacuation. Attendez une nuit avant de rincer.

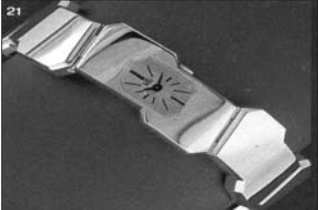
Contre la cigarette
Vous pouvez agir préventivement en plaçant du sable

mouillé mélangé à des herbes de Provence au fond des cendriers. Ce mélange absorbera les odeurs au fur et à mesure. Enfin, pour éviter que les tapis et moquettes ne s'imprègnent de l'odeur de fumée, saupoudrez-les de bicarbonate de soude, et attendez quelques minutes avant de passer l'aspirateur.

Contre l'humidité
C'est la cause première des odeurs dans la salle de bain. Désinfectez régulièrement à la Javel, sinon des champignons microscopiques se développent rapidement. Vérifiez souvent le bon fonctionnement du système d'aération et de ventilation pour éviter tout développement bactérien.

A S T U C E S

Raviver des bijoux en ivoire :



Laissez-les tremper dans du lait cru pendant plusieurs heures et faites-les sécher au soleil et si ça ne suffit pas, passez doucement un coton imbibé d'eau oxygénée à dix volumes.

Redonner de la blancheur à l'émail :



A l'aide d'un chiffon imbibé d'un mélange d'essence de térébenthine et de sel fin, passez sur la surface en émail. Patientez quelques minutes pour laisser agir, puis polissez avec un chiffon.

Eviter la poussière sur les vitres :



Pour en finir avec ce problème, mélangez un quart d'assouplissant pour lessive à trois quarts d'eau et passez sur les surfaces vitrées. Cette astuce marche aussi très bien pour les miroirs.

Entretien un lavabo :



Coupez le citron en deux et frottez le lavabo avec puis passez une éponge avec de l'eau de Javel. Pour terminer, rincez abondamment et laissez sécher.

Une mutation qui améliore la vie



Un petit groupe de villageois équatoriens possède une mutation génétique qui leur épargne certaines maladies chroniques comme le diabète ou le cancer.

Dans les petits villages reculés de l'Equateur vivent des descendant de conversos espagnols, des juifs séfarades qui s'étaient convertis au christianisme pour éviter l'Inquisition à la fin du XVIe siècle. Ils ont été découverts par le Dr Jaime Aguirre-Guevara, un médecin spécialiste du diabète, lors d'excursions à cheval dans les montagnes sans routes de l'Equateur. Ces zones reculées sont généralement peuplées d'Indiens mais le médecin y a découvert un groupe, vraisemblablement apparenté, d'Européens, avec des noms espagnols typiques de conversos. Parmi eux, une centaine d'individus atteints d'une maladie génétique rare appelée syndrome de Laron ou nanisme de type Laron. Le médecin a passé 23 années à les étudier. Au

fur et à mesure qu'il collectait des données de santé sur ses patients, il a remarqué une tendance remarquable : si le cancer était fréquent chez les personnes qui n'ont pas la mutation Laron, ceux qui l'ont non presque jamais de cancer ni de diabète, même si beaucoup étaient obèses.

Une mutation du récepteur de l'hormone de croissance

Les conversos atteints du syndrome de Laron présentent une mutation dans le gène du récepteur à l'hormone de croissance ou GHR qui réduit leur développement. Dans leur étude, publiée dans la revue *Translational Medicine*, Jaime Guevara-Aguirre, Valter Longo et leurs collègues montrent que la mutation de GHR au sein de cette population est remarquablement similaire dans ses effets aux changements génétiques qui permettent à un organisme simple comme la levure de bière de résister aux toxines et de vivre longtemps. Ils ont aussi découvert que les porteurs de la mutation dans GHR avaient des taux plus faibles d'IGF-1 ou Insulin-like Growth Factor 1, ainsi que d'insuline et une plus

grande sensibilité à l'insuline. Et lorsqu'ils étaient stressés, leurs cellules avaient tendance à s'autodétruire plutôt que d'accumuler des lésions dans leur ADN.

Une piste pour des traitements antvieillessement

Cette découverte suggère aussi que l'inhibition du récepteur de l'hormone de croissance chez des personnes ayant déjà atteint leur taille adulte pourrait prévenir chez eux de nombreuses maladies liées à l'âge, dont le cancer et le diabète. Un tel médicament existe du reste déjà, il est employé pour traiter les personnes souffrant d'acromégalie, une maladie de l'hypophyse entraînant une surproduction d'hormone de croissance. Il faudra bien sûr de nombreuses autres études avant d'envisager de l'utiliser en prévention des troubles liés à la sénescence. D'autant plus que de manière surprenante, les individus porteurs de la mutation qui ont été suivis durant l'étude ne vivent pas plus longtemps que le reste des Équatoriens et succombent en raison d'autres maladies sans rapport avec l'âge.

Hiberner en restant chaud

Même si son métabolisme s'effondre durant la période d'hibernation, l'ours noir d'Alaska maintient une température corporelle relativement élevée.

En Alaska, certains ours noirs, *Ursus americanus*, ont tendance à s'aventurer un peu trop près des centres habités et sont donc capturés par l'office de la pêche (Department of Fish and Game) de l'Alaska. Pour les besoins d'une étude, dont le détail est publié ce vendredi dans la revue *Science*, l'organisme a confié plusieurs spécimens à des chercheurs de l'Institut de Biologie Arctique de l'Université de l'Alaska. Ces derniers les ont placés dans des structures mimant leur tanière. Ces abris étaient situés dans un bois, loin de toute perturbation humaine, et équipés de caméras infrarouge, de détecteurs d'activité et d'autres appareils de mesure à distance. Ce travail est le premier à avoir fait la mesure en continu de l'activité métabolique et de la température corporelle de l'ours noir américain, au cours de son hibernation dans des conditions naturelles. Les relevés montrent que le métabolisme des ours s'effondre de façon spectaculaire et tombe à environ 25% de la normale durant l'hibernation. En revanche, et de manière surprenante, les ours noirs d'Alaska n'abaissent



L'ours passe cinq à sept mois sans manger ni boire, uriner ou déféquer avant d'émerger dans pratiquement les mêmes conditions physiologiques que son entrée en hibernation. leur température interne que de cinq ou six degrés. Ceci est inattendu car on estime généralement que les processus chimiques et biologiques qui se déroulent dans un organisme diminuent d'environ 50 % pour chaque baisse de 10°C. De plus, leur métabolisme reste selon les chercheurs très réduit plusieurs semaines après que les animaux sont sortis de leur torpeur. Ces résultats apportent une description unique de l'hibernation chez un mammifère de taille humaine et les chercheurs espèrent pouvoir s'en servir dans de nombreuses disciplines. Comme une certaine forme d'hibernation où la température et le métabolisme du corps se trouvent réduits a été retrouvée chez neuf ordres de mammifères, il est probable que les bases génétiques de cette capacité sont anciennes et elles pourraient être exploitées pour différents objectifs.

L'encyclopédie

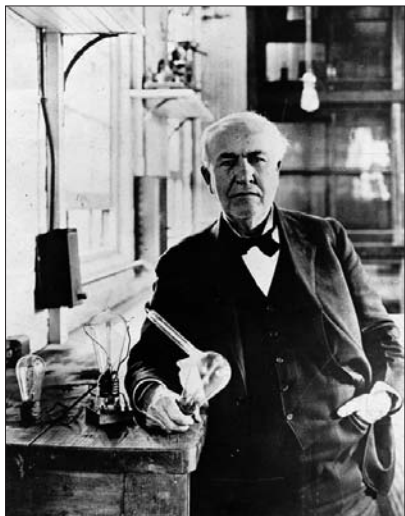
DES INVENTIONS

L'AMPOULE ÉLECTRIQUE

Invention de Thomas Edison
Secteur Physique-chimie
Date 21 octobre 1879

Comment produire de la lumière à partir de l'électricité, le tout enfermé dans une petite structure en verre ? Plusieurs scientifiques se sont cassés la tête sur ce défi sans y arriver. Thomas Edison, un des plus grands inventeurs, tenta sa chance après une révélation au cours d'un voyage à Sierra Madre dans le Wyoming. Le magicien de Menlo Park ne lésina pas sur les moyens pour afficher cette nouvelle invention à son compteur. Pour mettre au point le filament capable d'émettre de la lumière dans

l'ampoule au passage de l'électricité, il envoya plusieurs acolytes aux quatre coins du monde pour dénicher le matériau idéal. Bilan : 6.000 échantillons de végétaux lui furent ramenés puis testés. Obstiné, il réalisa pas moins de 1.200 tentatives avant de trouver le bon filament en bambou carbonisé. Problème du bambou carbonisé : il brûle au bout de 30 heures. Lewis Howard Latimer propose de remédier à ce problème en créant une ampoule à incandescence avec filament de carbone. Il fait breveter son invention en 1882. Longtemps, ces ampoules ont été utilisées avant de voir apparaître les lampes modernes au tungstène. Le tungstène est un métal beaucoup plus dur que le carbone. Son point de fusion est très élevé, proche de 3 422°C, d'où



une meilleure résistance à la chaleur. D'autres lampes ont vu le jour telles que celles à tube fluorescent ou encore à diodes électroluminescentes.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 5h52	Fadjr : 6h11	Fadjr : 6h28
Dohr : 12h43	Dohr : 13h02	Dohr : 13h20
Asr : 15h36	Asr : 15h56	Asr : 16h16
Maghreb : 17h59	Maghreb : 18h18	Maghreb : 18h38
Icha : 19h25	Icha : 19h43	Icha : 20h02

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

CHAN 2011-ALGÉRIE 1-TUNISIE 1 (TAB 3-4)

L'aventure des A' s'arrête en demi-finale

L'aventure de la sélection algérienne de football A' s'est arrêtée hier, après sa défaite face à son homologue tunisienne, au terme de la série de tirs au but 4/3 (1-1) après prolongations, en match comptant pour les demi-finales de la deuxième édition du Championnat d'Afrique (CHAN 2011) disputé sur le terrain du stade international de Khartoum.

PAR MOURAD SALHI

Durant plus d'un quart d'heure de jeu, chaque équipe a tenté d'impressionner et de prendre le dessus sur l'autre. La première action est venue du côté tunisien sur un coup franc du milieu du terrain, bien botté par Korbi et lancé en profondeur mais son coéquipier Kesdaoui était en position de hors jeu. La balle circule comme il se doit au milieu du terrain. Deux minutes plus tard, Hocine Metref perd trop facilement le ballon, le même joueur Korbi le récupère, il centre à gauche vers le virevoltant Dhaouadi, mais celui-ci n'a pas pu le contrôler. Une autre dangereuse action est venue également de Chehoudi qui s'est infiltré dans la surface de réparation, il tente un tir, mais heureusement l'excellent portier algérien, Mohamed Lamine Zemmamouche était à la parade, en déviant la balle en corner. La première sérieu-



Les tirs fatidiques au but ont été fatals aux Verts.

se action du côté algérien était l'œuvre de Khaled Lemouchia qui lance en profondeur en direction de Messaoud, mais ce dernier était en position de hors jeu. Après cette première occasion, les poulains d'Abdelhak Benchikha entrent dans le match, et tentent à maintes reprises de créer des occasions d'ouvrir la marque mais la défense adverse était plus solide. Djabou accélère du côté gauche, s'infiltré dans la surface, il donne une belle balle à Soudani, mais le gardien tunisien sort et capte le cuir des deux mains. La réaction des Aigles de Carthage vient deux minutes plus tard, sur un coup franc à gauche de plus de 25 mètres, Dhaouadi comme à chaque fois d'une frappe puissante oblige Zemma à sortir le ballon. Encore une fois, Mohamed Lamine Zemmamouche sauve son équipe d'un but tout fait. Durant plus d'une vingtaine de minutes le niveau des deux équipes était pratiquement identique, avec une légère domination tunisienne. L'unique but de la première partie était

l'œuvre de Kasdaoui bien servi par Dhaoudi. Les Tunisiens augmentent de plus en plus leur pressing sur les Algériens notamment par l'entremise de Dhaoudi et Kasdaoui. L'Algérie a raté une sérieuse action d'égalisation, après un excellent travail de Lemouchia qui centre vers Djelit qui, de son côté, décale à Soudani qui rate à peine le cadre. Revenant de la pause, les deux équipes foulent la pelouse avec les mêmes effectifs. Les Algériens étaient les premiers à menacer leur adversaire, surtout par Djabou, Lemouchia et Soudani sans pour autant arriver à mettre le cuir dans les filets de Mathoulthi. Malgré leur domination visible, les Algériens ne trouvent toujours pas d'issue pour renverser la vapeur. Devant cette situation, le coach national procède au premier changement, en incorporant Hadj Aïssa à la place de Djelit. Avec ce changement les Verts commencent à devenir un peu plus dangereux pour leurs adversaires. La ligne offensive s'est réveillée mais il a fallu attendre la 61^e minute de jeu pour que les Algériens égalisent enfin sur une action individuelle de Djabou d'une frappe puissante de plus de 25 mètres logeant finalement la balle dans la lucarne de Mathoulthi. Après ce but libérateur, les camarades de Laïfaoui ne laissent rien au hasard, en dominant les débats de bout en bout et l'homme en noir le Mauricien Seechurn Rahindraparda

FOOTBALL CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (MISE À JOUR) : MC Alger 0 - MC Saïda 0

Le MC Alger et le MC Saïda ont fait match nul (0-0) à l'issue du match en retard du Championnat professionnel de Ligue 1 de football disputé hier à Rouiba. A l'issue de cette mise à jour, le classement s'établit comme suit :

Classement	Pts	J
1. ASO Chlef	27	13
2. ES Sétif	25	13
3. MC Saïda	25	14
4. USM El Harrach	23	14
5. MC Oran	22	14
--. JS Kabylie	22	14
7. JSM Béjaïa	21	13
--. CR Belouizdad	21	13
9. MC El-Eulma	17	14
10. USM Alger	16	13
11. WA Tlemcen	14	13
12. MC Alger	14	13
--. USM Annaba	13	13
--. USM Blida	13	13
15. AS Khroub	12	14
16. CABB Arreridj	10	14

siffle la fin de temps réglementaire sur ce score de parité d'un but partout. Les deux équipes jouent une prolongation de 30 minutes, mais rien n'a changé au score, les deux équipes disputent une séance de tirs au but. C'est là que l'Algérie voit son rêve brisé après le ratage de Hocine Metref. Cette séance se termine en effet sur le score de quatre buts à trois. La sélection algérienne rencontrera ce jeudi pour la 3^e place, le perdant de la seconde demi-finale qui devait se dérouler hier.

M. S.

PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI DE SALÉ

20 personnes entament une grève de la faim

Vingt militants sahraouis des droits de l'Homme, détenus dans la prison marocaine de Salé, ont dénoncé les conditions "déplorables" de leur détention et décidé d'entamer une grève de la faim pour satisfaire leurs revendications, a-t-on

appris hier auprès de l'Association des amis de la RASD citant un appel des détenus transmis à la communauté internationale. "Depuis notre transfert par l'ordre de juge d'instruction de la cour militaire permanente de Rabat à la prison locale de Salé, nous végétons

dans des cellules individuelles punitives où manquent les conditions de vie les plus élémentaires", ont déclaré les détenus dans leur appel.

"Privés de ventilation, de lumière, de soleil, nous vivons isolés du monde extérieur, au rythme de la violence, des agressions physiques et verbales et du harcèlement, dans des conditions épouvantables et dégradantes, portant atteinte à la dignité humaine, sans compter les provocations et le harcèlement auxquels sont soumises nos

familles", ont-ils dit. Face à cette situation et après avoir épuisé tous les recours et devant la "fermeture" par l'administration des portes du dialogue et qui "s'en tient à la politique de marginalisation et d'indifférence à l'égard de nos revendications", ces militants sahraouis ont décidé d'entamer une grève de la faim "comme une première étape dans notre lutte pour dénoncer la situation tragique dans la laquelle nous nous trouvons et pour satisfaire nos revendications".

APS

LA PRESSE MILITAIRE S'OUVRE AU PUBLIC

1^{ère} visite guidée organisée par l'Empa

PAR AHMED BOUARABA

L'Etablissement militaire de production audiovisuelle (Empa) a organisé, hier en son siège situé à Staoueli, une visite guidée au profit de la presse nationale. Des représentants des différentes chaînes de radio et de la télévision algérienne et d'autres venus représenter différents organes de la presse écrite ont pris part à cette rencontre enrichissante à plus d'un titre. Qualifiant la relation entre les différents acteurs intervenant dans le monde médiatique algérien de «profonde», le colonel Benakida Zoubir a tenu à souligner que «l'Empa est au service du pays et du citoyen». Au cours de cette rencontre, les différentes directions de l'établissement ont été visitées par les journalistes à l'image du département de documentation, de diffusion et autres ainsi que du service de production cinématographique. En outre, cette rencontre a permis de voir de plus près les différentes activités de l'Empa notamment en ce qui concerne l'Institution militaire ainsi que l'archivage de l'histoire algérienne à l'instar des témoignages des moujahidine. Dans ce sens, il convient de noter qu'outre la couverture

médiatique, le personnel de l'Empa, incluant des journalistes diplômées majoritairement de l'Université d'Alger 3, passe au crible tout ce qui se passe dans le monde, et ce en regardant pratiquement toutes les chaînes d'informations étrangères et en relevant tout ce qui concerne l'Algérie, particulièrement dans le domaine militaire. D'autre part, il est utile de souligner que les éléments de l'Empa enregistrent, grâce à leurs matériel et logistique propre des films documentaires mais contribuent également dans la réalisation de plusieurs films sur la Révolution algérienne. «Nous sommes prêts à collaborer avec tous les ministères» a indiqué le général Madi Boualem, directeur central de la communication au ministère de la Défense nationale (MDN). Toutefois, il est utile de préciser que la production de l'Empa est «100% Empa» y compris en matière de ressources humaines et de soutien technique et matériel. Notons enfin qu'au cours du quinquennat 2010-2014 cette institution militaire exemplaire met en chantier plusieurs projets visant à faire de celle-ci un exemple de professionnalisme en la matière.

A. B.

Très Libre

